Bulletin municipal

Janvier 2019

Bois de Céné

Vélocéane 2018

à la croisée des chemins entre marais et bocage

Photos d'Emmanuelle BETHYS avec nos remerciements.

Sommaire

Vie municipale
Pages 4 à 14

CCAS
Pages 15 à 17

Economie et commerces
Page 18

DOSSIER SPECIAL
Europ'Raid
Page 19

Aménagement de la commune
Pages 20 à 23

Enfance et Jeunesse
Pages 24 à 27

Culture Loisirs et Solidarité
Pages 28 à 35

Infos pratiques
Page 36

Communauté de Communes
Pages 37 à 39

L'Agenda
Pages 40

Infos Mairie de Bois-de-Céné - Directeur de la publication : Yoann Grall, Maire de Bois-de-Céné - Création graphique : Commission Communication - Conception impression Aurelis Communication Challans 02 51 93 08 56 - Tirage: 980 exemplaires. Exemplaires également disponibles en mairie et sur le site internet www.boisdecene.fr - Toute reproduction même partielle de ce document est interdite.

Edito du Maire

Cher(e)s habitant(e)s

Les vœux de ce nouvel an sont l'occasion de témoigner notre fraternité, notre solidarité, notre volonté de combattre sans relâche l'intolérance et d'oublier nos petites querelles quotidiennes et stériles pour mieux vivre ensemble dans le respect des autres. Oublions, ne serait-ce qu'un certain temps, les déboires que nous avons pu vivre durant l'année 2018, que je pourrai qualifier de crise sociale au sein de notre pays. Sachez que nous, élus, demeurons au plus proche de vous afin que vous et votre foyer viviez dans un cadre de vie agréable et plaisant.
Je vous présente, au nom de toute l'équipe municipale, mes meilleurs vœux en vous souhaitant une excellente année et surtout une bonne santé. Que cette année 2019 soit belle, douce et agréable pour chacune et chacun d'entre vous, pour vos familles pour vos proches.
Les vœux sont traditionnellement l'occasion de dresser le bilan des projets de notre Commune, mais aussi de regarder devant nous les enjeux et les perspectives qui s'annoncent. Ainsi, je vous invite à nous rejoindre le samedi 26 janvier à 18h à l'occasion des vœux, dans la salle des Cigognes. Ce sera avec un grand plaisir que nous vous accueillerons dans un contexte amical et chaleureux.
Durant l'année 2018, l'équipe municipale a avancé sur les grands projets, cela vous sera exposé lors de la cérémonie des vœux. Vous avez néanmoins pu noter des travaux se réaliser sur la commune tel que la première tranche rue Jan et Joël Martel. Cette portion de voirie est en quelque sorte un témoin pour vous permettre de vous projeter dans le futur dans les rues de votre commune. Un trottoir a été supprimé pour être à l'avenir fleuri et pour mettre le second aux normes PMR. Dans le même secteur de la commune, nous avons souhaité améliorer le cadre de notre cimetière. Un ensemble de rénovations a été réalisé tels que les murs d'enceintes fragilisés par le temps, le local, les fontaines, les plaques de signalisation, les massifs... Pour la jeunesse, nous avons fini les travaux au niveau du restaurant scolaire et périscolaire en y installant un préau et des mobiliers de jeux. Il est toujours plaisant, je trouve, d'entendre dans une commune les rires et les cris des enfants pendant la pause du midi, cela rajoute de la vie et de la joie dans notre quotidien. Pour les habitants vivant sur le secteur du Haut Chiron, un pont situé derrière le périscolaire, vous permet d'accéder directement à tous les commerces du centre bourg.
Au niveau de l'intercommunalité, les dossiers avancent. Les maires de Challans Gois Communauté sont présents et actifs. Un dossier important, que vous avez tous noté, est la transformation du service déchets. Je m'attarderai sur deux points : les cartes de déchetteries et sur la fermeture des déchetteries mobiles. Pour le premier, nous avons souhaité équiper chaque famille du ''Pass Déchets'' afin de nous permettre de vous assurer un meilleur service. Il ne s'agit pas de vous limiter, bien au contraire, il s'agit d'avoir un meilleur usage de nos outils. Il s'agit aussi de sécuriser nos sites et avant toute chose de collecter les déchets exclusivement de notre territoire. En effet, lorsque nos déchetteries étaient à 100% ouvertes, nous recevions des déchets de tous territoires. Mais la facture de retraitement des déchets, c'est nous tous, habitants de Challans Gois Communauté, qui la supportions. Avec ce nouveau fonctionnement, seuls les déchets de notre territoire nous seront facturés.
Le second point est la suppression des déchetteries mobiles. Cette décision a été difficile et nous savions qu'elle serait impopulaire. Mais cela s'explique par plusieurs raisons. La première est que ce service n'est pas homogène sur notre territoire, des communes comme Saint Christophe-de-Ligneron, Saint Gervais ou Saint Urbain ne sont pas équipées. La seconde est son niveau d'utilisation. Sur l'ensemble de la Communauté de Communes, nous comptons 340 000 passages sur tous les équipements de déchetterie (fixes et mobiles), sur ces derniers seulement 7000 passages pour les déchetteries mobiles de tout le territoire soit moins de 2%. Et le dernier point, qui est loin d'être négligeable, est la condition sociale de l'équipement. En effet, lorsque celles-ci ont été ouvertes cela ce fut à minima d'investissements, ainsi notre agent de déchetterie ne dispose d'aucun sanitaire, d'aucun point d'eau, ni électricité. Il s'agit donc d'un emploi où les conditions sociales étaient plus que précaires, et cela ne peut exister sur notre territoire. Et le dernier point, il s'agit des conditions de dépôts, loin des normes PMR et encore moins sécurisées. Les risques d'accidents sont bels et bien présents. Avec l'ensemble de ces éléments, et à contre cœur, la décision a été prise de supprimer ce service par l'ensemble des élus communautaires car nous le savons, nous vous avons retiré un service de proximité. J'espère que vous comprendrez que nous ne pouvons pas maintenir un service au détriment de votre sécurité et celle de l'agent ainsi que des conditions sanitaires.
Je termine en remerciant tous les acteurs de notre Commune, les Conseillers, sans oublier leurs familles qui subissent leurs nombreuses absences pour assister aux réunions, les agents communaux, les membres du CCAS, tous les bénévoles de la commune, les associations, les agriculteurs, les commerçants et les artisans.
Je vous renouvelle à tous, petits et grands, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année 2019.

Amitiés, Yoann GRALL, Maire.

Vie Municipale

Budget

Dépenses de fonctionnement 845 069,47 €

Charges générales	307 491,74 €
Charges de personnel	319 781,24 €
Intérêts d'emprunts	26 153,41 €
Charges de gestion courante	60 770,98 €
Frais de scolarité	2 360,00 €
Subventions associations	11 991,00 €
Participation Cabane aux Loisirs	25 000,00 €
Participation OGEC	87 521,10 €
Participation CCAS	4 000,00 €

Chiffres arrêtés au 1er décembre 2018

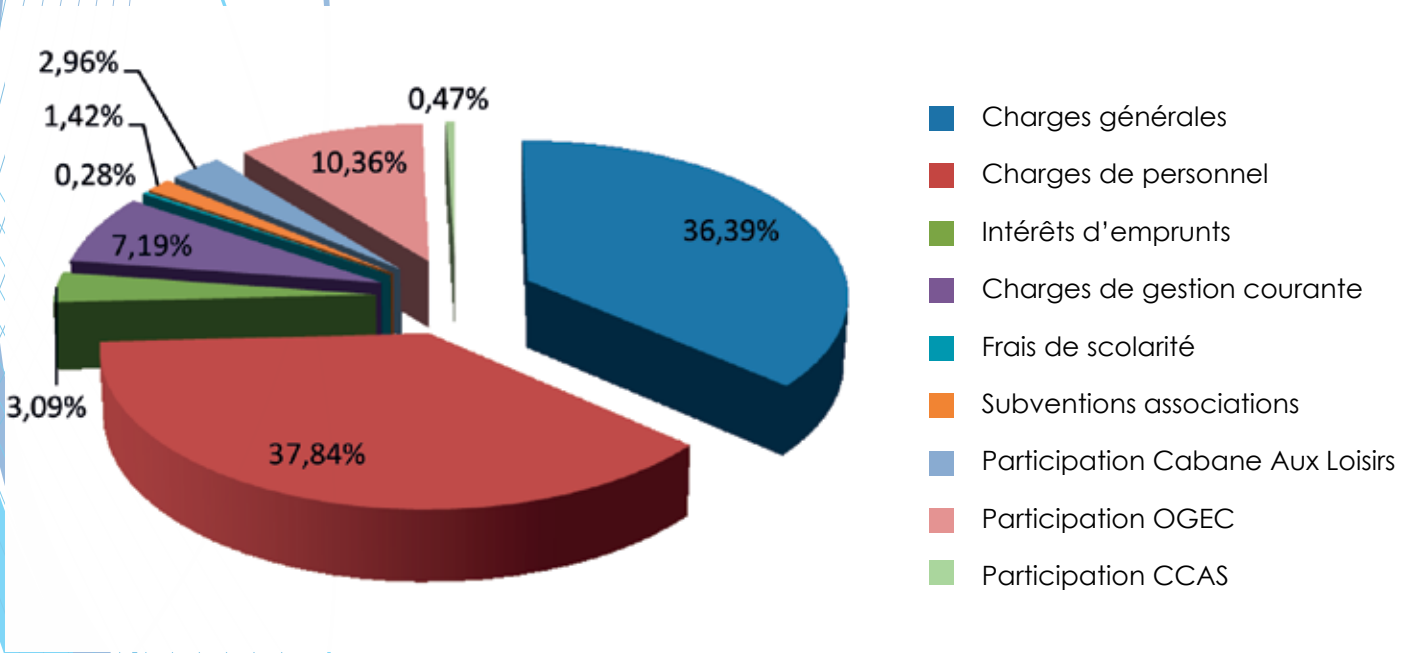

Recettes de fonctionnement 1 263 523,59 €

Impôts et taxes	705 756,48 €
Communauté de Communes	69 088,16 €
Dotations de l'Etat	357 396,36 €
Produits exceptionnels	2 692,53 €
Produits de service	2 001,00 €
Locations biens immobiliers	31 725,81 €
Enfance et jeunesse (transport et restauration scolaire)	70 520,25 €
Atténuations de charges	24 343,00 €

Chiffres arrêtés au 1er décembre 2018

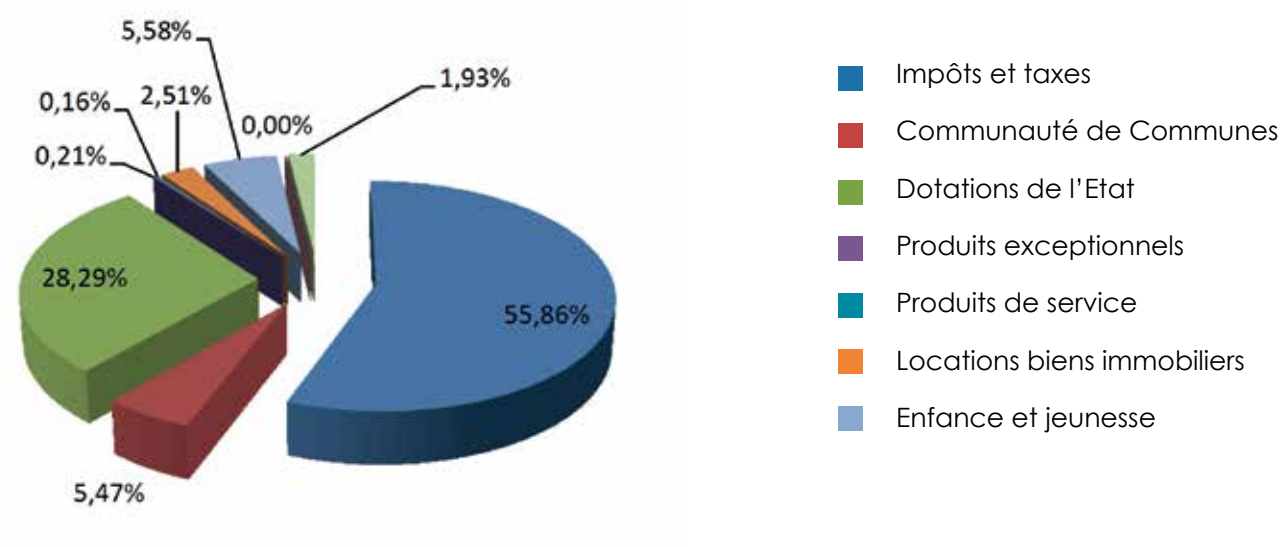

Les prinicipaux investissements réalisés en 2018 sont :

Budget communal
- les études diagnostic de l'église : 15 761,58 €
- les études de faisabilité de l'aménagement du centre bourg : 15 672 €
- la construction du préau «la Farandole» : 46 441,13 €
- l'achat de jeux extérieurs pour la cour de la Farandole : 11 687,45 €
- la restauration du Monument aux Morts: 10 434,82 €
- la construction du pont du Bignon : 11 438 €
- l'achat d'un véhicule pour les services techniques : 12 963,84 €
- la réhabilitation du réseau eaux pluviales route de Challans : 20 293,18 €
- les travaux de voirie (le Village Besson, le Mont Carmel, La Prée, la Piltière, la Couartière, la Bourrie, plateau rue JJ Martel et du curage de fossés) : 242 441,02 €

Budget assainissement
- construction de la station d'épuration : 430 135,27 €

Nouveaux arrivants 2018 sur la commune

De la part de la Municipalité et des habitants, nous vous souhaitons la bienvenue sur la commune, vous êtes dorénavant des Cénéennes et des Cénéens. Vous aurez plaisir à vivre au quotidien dans notre petit village où la vie associative y est développée, de nombreux commerçants auront à souhait de vous servir et vous pourrez profiter sans modération du patrimoine culturel et paysager local. Nous sommes ravis de vous compter parmi nous. Amitiés Yoann GRALL, Maire de Bois-de-Céné.

L'équipe municipale

Yoann GRALL, Maire de la commune de Bois-de-Céné
Vice-Président de Challans Gois Communauté
Président du CCAS

Les Adjoints :

Samuel TARIOT
1er Adjoint Aménagement
Environnement et Economie

Sophie de VOGÜE
2ème Adjointe Enfance,
Jeunesse et Citoyenneté

Jean-Pierre ROBIN
3ème Adjoint
Communication, CCAS,
Culture-Loisirs, Solidarité
Aménagement,
Enfance-Jeunesse

Marie-France NAULEAU
4ème Adjointe Culture,
Loisirs et Solidarité, CCAS,
Communication

Les Conseillers :

Marie ARNAUD
Commissions
Aménagement, Culture-
Loisirs, Communication,
CCAS

Emmanuel CHARRIER
Commissions
Aménagement,
Communication,
Correspondant défense

Jacques CLAVIER
Commission
Communication

Fleur LARRICHIE
Commissions
Aménagement, Enfance-
Jeunesse, Culture-Loisirs,
Communication

Louise MATHE,
Commissions Enfance-
Jeunesse

Marie-Paule MARTINEAU
Commission
Aménagement, CCAS

Marie-Anne PERRAUDEAU
Commissions Enfance-
Jeunesse, Culture-Loisirs,
CCAS

Mathieu MARTIN
Commission
Aménagement

Benjamin ROBINEAU
Commissions Enfance-Jeunesse, Culture-Loisirs, Communication

Nicolas SPRUNG
Commissions Aménagement, Enfance-Jeunesse

Dominique DURANCE
Commissions Culture-Loisirs, Communication

Serge SELLIER
Commission Aménagement

Karine VANHECKE
Commission Enfance-Jeunesse

Eric DELGHUST

Vœux du Maire

Les traditionnels vœux du Maire se dérouleront le samedi 26 janvier 2019 à 18h à la salle des Cigognes. Toute la population et particulièrement les nouveaux habitants sont conviés à ce rendez-vous attendu du début d'année. Les jeunes cénéennes et cénéens qui ont brillé cette année par leurs résultats scolaires ou sportifs, ou pour un engagement solidaire ou associatif important peuvent se faire connaître en Mairie. En fonction des critères retenus, ils seront distingués lors de la cérémonie.

Personnel communal

Depuis septembre 2018, Mme Sandra G. est présente au sein de la commune, pour assurer la pause méridienne, pour la surveillance des enfants.
Elle assure également l'entretien du site de la FARANDOLE.

M. Karl D. agent technique de la commune de Bois-de-Céné, a demandé, à partir du 1er janvier 2019, une disponibilité pour convenances personnelles d'un an renouvelable.
Nous lui souhaitons tous nos souhaits de réussite.

PAROLE A L'OPPOSITION

NOUVEAU

Cénéennes,Cénéens,

Monsieur le Maire nous propose un espace pour communiquer dans le bulletin municipal. Nous le remercions de cette attention mais nous regrettons d'en être informés que 4 jours avant la date limite du dépôt des écrits. Il nous est difficile dans ce si court délai de nous réunir pour profiter de cet espace de communication. Cependant, c'est avec une attention particulière que nous surveillons la gestion de la commune.

Ainsi nous déplorons :
La réception de l'ordre du jour des conseils municipaux 3 ou 4 jours avant la réunion publique.
L'achat de nombreux terrains sous couvert d'une simple constitution de réserve foncière alors qu'il existe des projets qu'on se garde bien de nous présenter.
L'arrêt de l'exploitation de la déchèterie mobile avec le risque de dépôts sauvages et l'obligation pour les Cénéens de devoir prendre leur voiture pour aller jusqu'à Challans et la pollution qui va avec et les anciens comment vont-ils faire ?
L'aménagement provisoire des entrées de bourg qui perdure sans réelle efficacité sur la vitesse de circulation et qui représente un coût pour la commune lors du remplacement des balises endommagées par des véhicules.

Cénéennes, Cénéens, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2019, qu'elle vous apporte bonheur, santé et prospérité dans ces moments de plus en plus difficiles. Nous restons à votre écoute et vous rappelons que vous pouvez nous faire part de vos observations en mairie

Les élus de l'opposition.

Etat civil

Mariages (Liste arrêtée le 15/11/2018)

31/03/2018 Renée CHAUVIN - retraitée
Marcel TOUGERON - retraité
47, rue du Chiron

12/05/2018 Elodie HERBAUT - comptable
Stéphane LEVASSEUR - manager de site
363, route des Petites Rallières

19/05/2018 Maryline GUIET - employée de ménage
Mickaël MICHEL - ouvrier qualifié
94, rue du Chiron

26/05/2018 Olivia PECCHIONI
responsable service client
Mathieu MARTIN - chef d'équipe ostréicole
24, rue du Chiron

23/06/2018 Nadia EDEL - adjoint administratif
Philippe MACAIRE - auto entrepreneur
483, route de la Giraudière
«La Borderie du Champ»

07/07/2018 Valérie MASCRE - auxiliaire de vie
Ludovic LEPREUX - chauffeur routier
20, rue de la Garnache

21/07/2018 Laetitia LOUINEAU - secrétaire médical
Eric FORTINEAU-boulanger
12, impasse du Vieux Chêne

27/10/2018 Stéphie BRIAND
assistante commerciale export
Julien MAISONNEUVE
technicien de bureau d'études
14, rue des Roseaux

Pacs (Liste arrêtée le 16/11/2018)

08/01/2018 Louise MATHE et Yannick HALLOIN
156, la Bardonnière

28/02/2018 Angéline CROISSANT et Stéphane JOLLY
98, rue du Port La Roche « Le Croisic »

06/04/2018 Nolwen LAUDIC et Freddy LEDUC
718, route de la Rivière

02/05/2018 Alexia GUILBAUD et Alexandre ODEON
670, route de la Rivière

21/07/2018 Elodie FERELLOC et Jimmy LEDUC
1, rue du Haut Village

30/07/2018 Anaïs MAINGUET et Florian GIRARDEAU
22, rue des Roseaux

03/09/2018 Enora JOLY et Raphaël RAFFIN
2401, route de Challans « La Loge »

03/09/2018 Sébastien GUILLET et Yannick PINAY
Le Petit Buis

07/09/2018 Marine MICHAUD et Tony DUPONT
20, rue Raymond Bouineau

19/09/2018 Maïté SAUZEAU et Valentin GIRAUDET
La Margauderie

13/10/2018 Laurence TEXIER et Luc FORESTIER
3, rue Charles Milcendeau

29/10/2018 Sandra JOLAIS et Alexis NOTTARIS
69, rue du Grand Marais

Décès (liste arrêtée le 28/11/2018)

13/02/2018 Madeleine COUTON - 5, square des Tourterelles
Epouse de Clément BLANCHARD

19/03/2018 Raymond GIMENEZ - 21, rue des Roseaux
Epoux de Germaine MARTINEZ

28/04/2018 Ginette COSSEVIN - 7, rue de la Pompe
Veuve de Paul BARBOIRON

05/05/2018 Marie BOUCHER - Beauséjour
Epouse de Daniel BILLON

12/05/2018 Jean ROBINEAU - 68, rue de la Motte
Epoux de Michelle DUJARDIN

24/06/2018 Gisèle ALÉTRU - 3, rue de la Croix Saint Loup
Epouse de Jean-Claude GEORGES

05/07/2018 Jean POULIQUEN - 83, rue de la Gare
Divorcé de Nicole LARGE

15/07/2018 Gilbert PLASSART - 6, rue des Bergeronnettes
Epoux de Jeannine SWIERKACZ

16/07/2018 Louisette PADIOLLEAU
8, bd Sébastien Luneau

01/08/2018 Marcel TOUGERON - 47, rue du Chiron
Epoux de Renée CHAUVIN

19/08/2018 Marie ROUSSEAU - 7, rue de la Pompe
Veuve de Julien BAUD

20/09/2018 Bernard DENISTY - 8, rue de la Roche
Epoux de Claudine FONTAINE

03/10/2018 Claude LOQUAI - 351 L'Etoile du Marais
Epoux de Jeanne DEVILLIER

23/10/2018 Serge KARSENTY - 7, rue des Roseaux
Divorcé de Michèle ESPAGNACQ

26/10/2018 Juliette TESSIER - La Massetière
Veuve de Guy LOYEN

16/11/2018 Guy AUDÉON - 1272, route de la Bourrie
Epoux de Yolande SOUCHET

24/11/2018 Robert MÉRIEAU - 221, La Poinière
Epoux de Christiane ROBIN

Naissances (Liste arrêtée le 29/11/2018)

11/01/2018 Lüna BOUCHERY
Lydia MENA et Gabriel BOUCHERY
13, rue Jan et Joël Martel

17/01/2018 Anouck BROHAN
Mélanie ESSIRARD et Franck BROHAN
11, rue de la Croix des Landes

04/02/2018 Milann AUDUREAU
Audrey CESBRON et Fabrice AUDUREAU
La Rivière

14/04/2018 Aria BLANCHARD
Sarah GRISON et François BLANCHARD
2, rue René Bazin

22/02/2018 Maxence GILET ROMANIW
Aurélie ROMANIW et David GILET
17, rue de Châteauneuf

03/03/2018 Rose BOSSARD
Audrey CHAUVET et Pierre BOSSARD
48, rue du Grand Marais

07/04/2018 Liam RENAUD
Charlène GOURMAUD et Rodrigue RENAUD
29, rue Georges Clémenceau

23/04/2018 Lou DRUAIS BARRÉ
Elodie DRUAIS et Maxime BARRÉ
14, rue Raymond Bouineau

04/05/2018 Margot ROLLAND
Anaïs THIBAUD et Tanguy ROLLAND
2, bis rue des Vallées

16/05/2018 Noé FOURRIER
Charlotte PÉCOT et Benoît FOURRIER
1, rue Etienne Véronneau

21/05/2018 Manoé GRALL
Anne-Sophie AUDOUIT et Yoann GRALL
51, La Bardonnière

22/05/2018 Célestine GUIHARD
Julie POINTEAU et Wolfgang GUIHARD
18, rue des Roseaux

05/06/2018 Juliette LACROIX
Eloïse SOULARD et Jimmy LACROIX
Le Pré Pichon

16/06/2018 Léa GUINGAMP
Lucie LORIEU et Nicolas GUINGAMP
3, rue du Haut Village

21/06/2018 Laïa DUPUY CHARRIER
Daphnée CHARRIER et François DUPUY
1, impasse Marcel Barreteau

26/06/2018 Livia BEGAUD
Marlène LEPETIT et Charlie BEGAUD
5, rue Charles Milcendeau

26/06/2018 Clément BERNARD
Aurélie DUPIN et Florian BERNARD
736, La Rivière

10/07/2018 Arthur VALLÉE
Flore LEBRETON et Germain VALLÉE
462, La Bois Bordeaux

10/07/2018 Elliot VIAUD
Nathalie AMAILLAND et Sébastien VIAUD
184, La Papinerie

11/07/2018 Léo AVIGNON
Lisa ARNOT et Emilien AVIGNON
7, rue de la Croix Saint Loup

18/07/2018 Ywenn MAISONNEUVE
Stéphie BRIAND et Julien MAISONNEUVE
14, rue des Roseaux

19/07/2018 Léana RESMOND GUÉDÉ
Elodie GUéDé et Ludovic RESMOND
8, rue Raymond Bouineau

31/07/2018 Mila BOUCHER
Magali BONFILS et Sylvain BOUCHER
77, rue Gaston Dolbeau

09/08/2018 Lia BOUCHER
Delphine GAUDIN et Richard BOUCHER
4, rue des Roseaux

14/08/2018 Maya WEST du PLESSIS QUINQUIS
Julie AUDRAIN et
Mériadec WEST du PLESSIS QUINQUIS
29, rue Georges Clémenceau

29/08/2018 Lune CHAUSSEPIED ROUSSELIERE
Laëtitia ROUSSELIERE et
Gabriel CHAUSSEPIED
15, rue Georges Clémenceau

14/09/2018 Quentin BERNARD
Sandrine POTERAU et Florent BERNARD
1748, route de la Jonchère- La Rivière

18/09/2018 Gabin GIRAUD
Pauline MILLET et Jean-François GIRAUD
6, rue de Challans

01/10/2018 Max BABIN
Margot PALVADEAU et Mathieu BABIN
23, rue du Chiron

09/10/2018 Inès GUÉRIN
Marion RIQUEZ et Alexandre GUÉRIN
23B, rue du Chiron

09/10/2018 Jean VANELSLANDER
Jeanine ROBINOT et Marc VANELSLANDER
522, Les Terres Rouges

26/10/2018 Anna-Rose BÉCHET
Laëtitia CARNIAUX et Mathieu BÉCHET
2, rue de Beaurivage

24/11/2018 Enzo GOBIN
Angélique MUSSET et Steven GOBIN
2, impasse de Mauregard

Baptême civil
(Liste arrêtée le 16/11/2018)

09/06/2018 Théo BARUKH
25/08/2018 Mila CHARRIAU
15/09/2018 Aimie LEDUC
22/09/2018 Roméo PERRAS

Permis de construire

(Liste arrêtée le 27/11/2018)

Janvier
CAILLAUD Yohann et GUILLAUME Gwenaëlle -137, rte de La Loge - garage
QUEBAUD Francine - 31, rue de la Motte – modification des ouvertures + surélévation
UNITE PILOTAGE RESEAU OUEST/ORANGE - rue de Machecoul- Antenne, station radiotéléphonie
JOLY Annie - 11, rue de la Croix Saint Loup - modification de la toiture
MATHE Louise et HALLOIN Yannick - La Bardonnière - maison
PADIOLLEAU Jérôme - 14 La Bardonnière- clôture
BEGAUD Charlie - 5, rue Charles Milcendeau-garage

Février
LAMBERT Jean- chemin du Champ Blanc-lotissement 2 lots
JOLAIS Sandra et NOTTARIS Alexis - 69, route du Grand Marais - extension
CANIEUT Simon - 628, route de la Rivière - portail
LEHOUX Paul-Valéry -18, rue Jan et Joël Martel - maison

Mars
LECHAIRE Franck - 26, rue de la Gare- clôture
BODEREAU Wilfrid - 1242, route de la Petite Frette-démolition garage
DELOBEL Bénédicte - 11, rue du Village Haut-maison
SAS CJNOV-M FRELON Jacky - rue Volta
CANIEUT KEROMNES Magali - 628, route de la Rivière - bâtiment agricole - boxe pour chevaux
MENNESSIER Ludovic - 3, rue de la Croix des Landes - clôture
BEILLEVAIRE Patrice - 463, route des Petites Rallières-abri à vélos
DUPONT Isabelle - 180, La Couartière-clôture + fenêtre de toit
CHARIER Simon - La Ruelle - préau
BOUCHER Rémi - 64, La Papinerie-clôture

Avril
VRIGNAUD Florian - 36, rue de Beaurivage - préau
PEDOUX Rémi - 34, rue du Chiron Reculeau - clôture
BOURREAU Sébastien et Fabienne -12, square des Tourterelles - garage
CORBILLIER Jean - 3, rue Jacqueline Auriol - garage
MAIRIE de Bois-de-Céné - route de l'Hommeau - station d'épuration
JOLLY Stéphane et CROISSANT Angéline - 98, route du Port La Roche - piscine
BEYLSTEIN Elodie - 2, rue Raymond Bouineau - antenne radioamateur
GUILLARD Jean - 855, route du Gros Coët - rénovation de l'habitation et du hangar

Mai
PEDOUX Rémi - 34, rue du Chiron Reculeau - clôture
CHARTIER Aurélien -1, rue de Mauregard - extension
PERROCHAUD Roland -12, rue de Challans - clôture
DAVIAUD Benoît - 299, route du Clouzeau - garage
BADAUD Bernard - 59, rue de la Gare - démolition d'un préau
PRADEL Francis et Frédérique - 65, la Giraudière - rénovation
BADAUD Bernard - 59, rue de la Gare - véranda
BRITON Michel - La Rivière-fenêtre + bardage

Juin
GARNIER Christian - 13, rue de la Croix des Landes - véranda
QUEBAUD Francine - 31, rue de la Motte - modification de la toiture
THEVENIN Frédéric et BROUTIN Elisabeth -1, rue Jean Yole - transformation garage en chambre
SOURICE Jérémy et Elodie - 4, rue Jacqueline Auriol - garage + carport + clôture
SPRUNG Jean et Monique - 153, La Bardonnière - clôture
ROUSSEAU Ronan et BONNIN Marie - 2, rue Georges Clémenceau - extension
PICCHIOTTINO Benoît - 1544, rue de la Garnache - changement des ouvertures
PICCHIOTTINO Benoît - 1544, rue de la Garnache - reconstruction de la Dépendance

Juillet
BACHELIER Mickaël - 9, rue du Haut Village - garage
JOLIVET Henri - 36, rue de Châteauneuf - démolition hangar
GRESSIER Pierre-Yves - 28, rue du Grand Marais - clôture
BEYLSTEIN Elodie - 2, rue Raymond Bouineau - abri à bois
TRIFORCE - 30, rue de la Gare-panneaux photovoltaïques
GARRIOU Yannick et Véronique - 140, route de la Papinerie - clôture
GRONDIN Frédéric - 185, la Couartière - clôture
COINTE Claude - 10 La Marchoirie-fenêtre de toit + baie vitrée

Août :
MAHE Jeanine - 8, rue de Beaurivage-garage à vélos + porche
SILLE Benoît - 2, rue des Roseaux - garage
BRILLAULT Roger et Paulette - 11, rue de la Haute Blutière - clôture
BRILLAULT Roger et Paulette - 11, rue de la Haute Blutière - préau
BILLAUD Michael - 1753, route de la Guillaudière - extension + garage

Septembre :
SIMONNEAU Cédric et CHIFFOLEAU Gladys - 2, rue du Village Bas - maison
BOIVIN Alain -139, route de la Loge - clôture
GALLAIS Marjorie et BOUSSEAU Pascal - 3, rue Jan et Joël Marte - abri de jardin + portail + clôture
PRESTIGE ECO HABITAT - 184, route de la Papinerie - panneaux photovoltaïques
MAISONNEUVE Julien et BRIAND Stéphie - 10, rue des Glajous - maison
GUINOT Jimmy et DROGOU Marion - 12, rue des Glajous - maison
MORAT Marie-Dominique - 2937, route du Grand Marais - piscine
GALLAIS Marjorie et BOUSSEAU Pascal - 3, rue Jan et Joël Martel - extension + modification de façade
GOBIN Steven - 2, impasse de Mauregard - clôture
AIRIAU Dimitri - 4, impasse de Mauregard - clôture
FORTINEAU Eric - 12, impasse du Vieux Chêne-extension
DEVOUGE Arthur - Les Sorinières - modification de façade
PAJOT Marcel - 50, rue de la Gare - division en vue de construire

Octobre :
LARRICHIE Fleur - 316, La Simonnière - rénovation + extension
MAHE Loïc - 10, rue de Beaurivage - garage en habitation
SCI SEBNAT IMMO - 68, rue Gaston Dolbeau - maison + garage + rénovation
MERIAU Pascal - 6, rue de Machecoul - modification de façade
CHEVALIER Quentin et HEMON Clémence - 52, rue de la Gare-maison
LESAGE Jak - 1738, route de Machecoul - chalet

Novembre :
ARNAUD Georges - Le Bail - piscine
BILLON Romain - 50, rue de la Gare - maison
COLINET Dominique et Corinne - 377, La Croix des Guignards - extension + garage
ARTUS Alexandre -15 -17, rue Gaston Dolbeau - modification de façade + clôture
MENNESSIER Ludovic - 3, rue de la Croix des Landes - extension
LECORF Chantal - 80, rue du Chiron - modification de toiture + façade
BLUTEAU Bertrand - 22, rue de la Motte - extension, garage camping-car

Chantier de la station d'épuration de Bois-de-Céné

La future station d'épuration communale de Bois-de-Céné est en cours de construction sur le site des lagunes existantes mises en service en 1986 et situées rue de l'Hommeau.
La capacité de la future station est de 2100 EH pour un débit à traiter de 315 m3/jour ; la filière de traitement retenue est un traitement biologique de type boues activées. Les boues produites par la station d'épuration sont épaissies sur des lits à macrophytes (roseaux).
La construction des nouveaux ouvrages de traitement dans l'emprise de la lagune n°1 permet de s'affranchir de l'achat d'un nouveau terrain et d'un transfert supplémentaire des eaux usées.
Les bassins sont actuellement en cours de construction depuis juillet 2018 après une étape nécessaire de renforcement de sols par inclusions rigides.

Lits à macrophytes – traitement des boues : pose des voiles préfabriqués avant coulage du radier

Vue des ouvrages de la filière biologique

Les lagunes existantes en dehors de l'emprise de la nouvelle station seront conservées afin de contribuer à la préservation du milieu naturel sensible.

La construction du local technique de la future station démarrera courant décembre ; le local sera construit dans l'esprit traditionnel des bourrines du marais afin de soigner son aspect situé dans le périmètre de la Motte Féodale classée au patrimoine des monuments historiques.

Le chantier se poursuivra en 2019 sous la maîtrise d'oeuvre SETEC HYDRATEC par le groupement d'entreprises SOURCES et PVE ainsi que SOCOVA TP et CHARIER TP. La mise en service de l'installation est prévue avant l'été 2019.

Plan masse du projet

Vues 3 D de la future station issues du Permis de Construire

Commémoration du centenaire de l'Armistice

En préambule de la Cérémonie prévue à Bois-de-Céné, pour célébrer le centenaire de la fin de la Grande Guerre 1914-1918, nous nous sommes rendus, comme traditionnellement au Monument aux Morts de Châteauneuf, afin d'être présents à leur cérémonie. Nous sommes ensuite revenus à Bois-de-Céné Place des Anciens combattants pour défiler en cortège, précédés de la musique et des porte-drapeaux des deux communes jusqu'à l'église Saint Etienne où nous avons assisté à la messe célébrée par l'abbé RAIMBAUD, lui-même membre des ACPG-CATM de notre commune. A la fin de celle-ci, les 4 porte-drapeaux se sont placés de chaque côté du Monument aux Morts, ainsi que la musique.

Les officiels : M. le Maire Yoann GRALL, Mme GAUTIER la représentante de UNACVG 85, M. Pierre RETAILLEAU le représentant départemental des pupilles de la Nation et M. Gaston BABU le Président des ACPG-CATM de Bois-de-Céné se sont placés en ligne face au Monument.

M. le Maire a officiellement inauguré ce Monument aux Morts rénové.

Puis M. Emmanuel CHARRIER, Maitre de Cérémonie, Secrétaire de la section des ACPG-CATM de Bois-de-Céné, et Conseiller Municipal a présenté les diverses étapes de la cérémonie.

La levée des couleurs a été éxécutée par M. Guy BADAUD accompagné de la musique.

La Flamme qui avait été confiée le 20 octobre au Vendéespace à Melle Claire MORNET jeune recensée de l'année a été ravivée et placée sur le côté du monument.

Les enfants des écoles ont aussi participé à cette cérémonie en citant les noms des 80 soldats « Morts pour la France » pendant ce conflit, puis ont dispersé des bouquets de bleuets devant le monument.

Les noms des 3 soldats décédés en opération en 2018 ont aussi été prononcés.

Il a ensuite été procédé à la lecture des messages officiels

Celui de l'UFAC (Union Française des Anciens combattants) a été lu par Melle Claire MORNET et celui de la Présidence de la République par M. le Maire, Yoann Grall.

Ce fut ensuite le dépôt des 3 gerbes prévues :

Pour les Pupilles de la Nation : M. Pierre RETAILLEAU Représentant départemental.

Pour l'Association d'anciens combattants : M. Gaston BABU Président.

Pour la Commune : M. le Maire, Yoann GRALL.

Puis vint la Sonnerie aux Morts, suivie d'une minute de silence et le chant de la Marseillaise entonnée par Eliane Babu et les enfants, mais aussi l'ensemble des personnes présentes.

Cette cérémonie du centenaire étant officiellement terminée, il a été procédé à une remise de décoration Associative. M. Guy POUVREAU ancien quartier maître de la Marine Nationale, a été décoré par M. le Maire de la Médaille d'Or Associative intitulée Médaille du Service National.

Après le salut des Officiels aux Porte-drapeaux, les Maires de Bois-de-Céné et de Châteauneuf invitent l'assistance au vin d'honneur offert salle des Cigognes

Chaque personne présente a pu repartir avec un petit morceau du ruban « bleu-blanc-rouge » de l'inauguration.

La commune de Bois de Céné rend hommage à ses « poilus ».

Lors de la commémoration du Centenaire de l'Armistice 1914-1918, la municipalité a souhaité rendre un hommage particulier aux soldats de Bois-de-Céné qui ont donné leur vie pour notre pays. Deux expositions ont été présentées du 11 au 17 novembre et, dans la soirée du samedi 17, un lâcher de ballons et un spectacle ont clôturé cette semaine exceptionnelle.

L'exposition artistique organisée par l'association Lumières de Jade a mis en scène deux artistes ayant vécus à Bois-de-Céné, Gaston Dolbeau et Jan Martel. Le peintre Gaston Dolbeau et le sculpteur Jan Martel ont tous les deux participé à la Grande Guerre, ont été blessés et ont beaucoup dessiné et écrit. Ce sont les œuvres et les lettres adressées à leur famille à partir du front qui ont été exposées.
L'exposition historique a présenté des documents originaux et des objets prêtés par des habitants de Bois-de-Céné et de Châteauneuf. Environ 900 personnes ont beaucoup apprécié cette exposition « modeste mais très riche » selon leurs propos. Les éléments exposés ont fait remonter beaucoup de souvenirs chez les familles qui ont raconté des anecdotes avec beaucoup d'émotions.
La visite des classes de CE2 et CM des écoles de Bois-de-Céné et de Châteauneuf a permis aux enfants de prendre conscience de la réalité de cet évènement historique. La découverte de l'exposition par les enfants a été d'autant plus instructive qu'un travail avait été effectué dans les écoles avec Marie-Anne PERRAUDEAU, pour Bois-de-Céné, et Michel WOLOCH pour Châteauneuf. Tous les deux enseignants en retraite, ils ont proposé aux élèves de CM un travail de recherche autour des « poilus » de leur commune.
Pendant leur visite les enfants ont écrit sur des fiches le nom des 80 « poilus » de Bois-de-Céné morts pour la France.
Le samedi 17 à 17h30, petits et plus grands lâchaient avec excitation, les ballons « bleu, blanc, rouge » qui emportaient dans le ciel les messages des enfants.
La semaine s'est terminée par le très beau spectacle monté par Gilles PERRAUDEAU. Les nombreux spectateurs ont beaucoup apprécié la prestation des acteurs amateurs. A travers la lecture de lettres de Gaston DOLBEAU et de femmes de soldats, ils ont su transmettre beaucoup d'émotion. L'énumération, par une dizaine d'enfants, des 80 noms des « poilus » décédés à la guerre, a particulièrement touché le public.

La municipalité remercie très sincèrement, toutes les personnes de Bois-de-Céné et de Châteauneuf, qui ont contribué, d'une façon ou d'une autre, à rendre hommage et à célébrer dignement les victimes de la guerre 1914-1918.

L'ANPNOGD

Pour la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour défendre notre pays, Pupilles de la Nation, Orphelins de Guerre ou du Devoir, rejoignez-nous ! Notre association se bat auprès des politiques pour que les orphelins des conflits 1914-1918, 1939-1945, Indochine, Algérie, Maroc, Tunisie, soient reconnus. Nous sommes là pour vous faire connaître vos droits et vous aider à entreprendre les démarches afin d'obtenir réparation de la part du gouvernement et votre indemnisation.

Association Nationale des Pupilles de la Nation ou du Devoir (A.N.P.N.O.G.D)
Siège de la délégation de Vendée
M. RETAILLEAU Pierre – Président
30, rue du Chiron Reculeau - 85710 Bois-de-Céné - Tél : 02.51.35.59.42

ACPG-CATM

Vous pouvez prendre contact avec notre section :
M Gaston BABU président : 02.51.68.25.26
M Jean BOUTET trésorier : 02.51.68.24.46
M Emmanuel CHARRIER sécrétaire : 02 53 65 07 96

La Fédération Nationale des Officiers Mariniers

La Fédération Nationale des Officiers Mariniers en retraite et Veuves a été créée le 27 novembre 1927. Composée de 22 associations couvrant l'ensemble du territoire national, elle compte aujourd'hui 16 000 adhérents. Peuvent être membres de la FNOM les officiers mariniers, les QM1 et les veuves. Sa devise, LA SOLIDARITE ET LE TRAVAIL DE CHACUN AU PROFIT DE TOUS, trace le cadre de son action. BUTS DE LA F.N.O.M. :

• défendre les intérêts moraux et sociaux de ses membres.
• maintenir et resserrer les liens de solidarité et de camaraderie qui unissent tous les marins.

SON ACTION :

• La F.N.O.M. agit en permanence pour remédier à toutes les situations injustes que peuvent connaître les Officiers Mariniers en retraite, les veuves et veufs.
• Elle mène, entre autres, une action soutenue pour que soit reconnu le droit à la continuation de leurs activités professionnelles dans la vie civile et à la perception des droits sociaux qui en découlent, aux Officiers Mariniers prématurément admis à la retraite.
• La représentativité de la FNOM a été officiellement reconnue après le contrôle du nombre de ses adhérents. Elle est présente :
- au Conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM).
- au Conseil permanent des retraités militaires (CPRM).
- au Comité d'action des anciens militaires et marins de carrière (COMAC).
- Union Nationale de coordination des associations militaires (UNCAM).

ENFIN NOTRE FEDERATION FAIT PARTIE:

• du conseil d'administration de l'Association pour le développement des oeuvres sociales de la Marine (ADOSM).
• du comité de liaison et d'information des associations de la Marine (CLIAMA).
• du pôle des retraités de la Fonction Publique. (Partenariat).

Son journal, « L'OFFICIER MARINIER » est le lien privilégié qui permet à tous les adhérents de demeurer en contact et solidaires. Il est une source d'informations dans la défense des intérêts de chacun et de renseignements permettant d'apprécier l'action de la F.N.O.M.

Site Internet de la commune

Vous recherchez une association, un artisan, un commerçant, ou un numéro de téléphone sur les services de proximité, vous pouvez les trouver sur le site internet de la Commune :
www.boisdecene.fr
Vous êtes une association et souhaitez communiquer sur vos activités, vos organisations, vos informations ou vos événements, etc… transmettez sous forme dématérialisée en mairie : textes, photos, logos, affiches… à l'adresse suivante :
mairie.boisdecene@wanadoo.fr
Vous êtes commerçant, artisan ou entrepreneur, pour vous faire connaître, transmettez à la mairie de la même manière, le nom de votre société, vos coordonnées, un descriptif de votre activité, vos horaires d'ouverture, logos et/ou photos…
Avec ces informations, vous serez visibles en permanence sur le site de la commune tenu à jour régulièrement.

CE SITE EST AUSSI LE VÔTRE !

Centre communal d'Action Sociale

La première conférence du CCAS affiche complet !

Pour cette première date, les membres du CCAS nous ont proposé **le thème des émotions** : comprendre nos propres émotions et celles de nos enfants pour pouvoir mieux les accompagner.
Franc succès pour cette première, de nombreux parents et enseignants sont venus à l'écoute **d'Agnès DUTHEIL** certifiée en psychologie positive et auteure d'un livre sur le même thème. La soirée fut animée et riche en partage.
Cette initiative souhaite être maintenue pour l'année prochaine, n'hésitez pas à nous indiquer les thèmes qui vous intéressent pour un partage plus riche au sein de notre commune.

L'ADMR

Des changements ...mais des objectifs maintenus !

L'année 2018 a été marquée par de nombreux changements au niveau de notre association locale.
Tout d'abord, la mutualisation des secrétariats regroupés au comité de secteur à Challans et la professionnalisation des services. Cette évolution permet d'élargir la permanence téléphonique afin de mieux répondre aux besoins.
2018, c'est aussi le départ de quelques bénévoles dont Thérèse CLAVIER qui a œuvré pendant 23 ans au sein de l'association. Leur engagement et leur disponibilité ont marqué durablement la vie de l'ADMR dans nos communes. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés !

2018, c'est enfin le 70° anniversaire de la création de l'ADMR en Vendée et l'occasion de rappeler que les objectifs d'aide à la personne, de la proximité et de la place du bénévolat restent primordiaux.
L'équipe renouvelée des bénévoles va poursuivre l'organisation de manifestations en partenariat avec la municipalité et d'autres associations pour multiplier les contacts avec les familles et les personnes aidées afin de lutter contre l'isolement et favoriser l'intergénérationnel. Ainsi, quelques temps forts ont marqué l'année comme le spectacle de magie, la chasse aux œufs, ou encore la visite d'expositions à la salle municipale.

Contactez-nous :
Association ADMR
Bois-de-Céné/ Châteauneuf
12 Rue de la Motte à Bois-de-Céné
Tél : 02 22 06 89 50
Le bureau est ouvert le jeudi de 13h30 à 16h30 et il est toujours possible de prendre un RDV avec un bénévole

Petit rappel :
Créé en 1985, l'association locale ADMR BOIS-DE-CÉNÉ - CHÂTEAUNEUF accompagne avec ses 12 salariés 123 personnes ou familles dont 97 sur notre commune. Elles proposent de nombreux services tout au long de la vie.

Repas des anciens

Nos aînés autour du traditionnel repas

Le jeudi 31 mai 2018 s'est déroulé le traditionnel repas des aîné(e)s âgé(e)s de 75 ans et plus, ils étaient 93 Cénéens à avoir répondu positivement à l'invitation de M. le Maire et du CCAS.

Un rendez-vous important dans le calendrier de nos séniors pour un moment de retrouvailles et l'occasion d'échanger pour celles et ceux qui ne se côtoient pas régulièrement.

Monsieur le maire et l'équipe du CCAS ont accueilli les invités autour des tables nappées de jaune et de bleu sur le thème de la mer en référence avec le spectacle choisi cette année. Les compositions florales rappelaient les voiles entre terre et mer.

Après cet instant de bienvenue, M. Yoann GRALL a rappelé tout le plaisir de recevoir les Cénéens et Cénéennes en leur souhaitant un agréable moment de convivialité, avec une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés en 2018.

Année après année, et ceci grâce au dévouement de toute l'équipe du CCAS, de quelques membres de la municipalité et de bénévoles, nous apportons une petite nouveauté au menu. Pour 2018, ce fut des petits cakes aux olives/lardons qui accompagnaient le kir, puis au cours du repas a suivi la traditionnelle langue de bœuf. Et comme à l'accoutumée, nous avons clôturé le banquet par le grillé aux pommes.

Une animation de qualité, assurée par le duo "Double effet" a permis à nos invités de prolonger ce moment de partage. Une ambiance où les chants, les histoires ont été à l'honneur, puis pour certains, la danse où ils ont retrouvé leurs jambes de 20 ans.

En espérant que nos Cénéens ont gardé de cette journée des instants de bonheur. Quant à nous, ce fut un plaisir de les recevoir. Et pour perpétuer ce traditionnel rendez-vous, nous vous accueillerons le jeudi 23 mai 2019, en attendant nous vous souhaitons tous nos meilleurs voeux de santé.

La municipalité
et toute l'équipe du CCAS.

La chasse aux œufs

Cette année l'abbé Louis RAIMBAUD a gentiment ouvert son jardin pour que les cloches de Pâques y déposent leurs œufs. Malgré la pluie, les enfants sont venus nombreux avec leur parents et quelques séniors de notre commune pour cette chasse dans ce lieu si accueillant.

Pour l'occasion les enfants de la Cabane aux Loisirs n'ont pas manqué d'idée pour redécorer le jardin et les enfants nous ont exposé leur dessin sur la paix.

Une fois la chasse finie, quelques enfants ont amené les chocolats de Pâques aux résidents des Tamaris n'ayant pas pu se déplacer.

Plus qu'une chasse aux œufs, c'est avant tout un moment de partage entre les différentes générations de cénéens.

Merci aux associations et bénévoles qui font la réussite de cette rencontre quelle que soit la couleur du ciel et merci à vous de répondre présents chaque année.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 27 avril 2019 prochain.

"Les bouchons d'amour"

"Les bouchons d'amour" : est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général, de bienfaisance et d'assistance, qui a pour but de collecter tous les couvercles et bouchons en plastique, pour financer ; après les aides (Sécu, Mut, MDPH.) du matériel pour améliorer la vie des personnes atteintes d'un handicap (fauteuils, aménagement d'un logement, d'un véhicule ou autres). Les bouchons sont transformés en palettes plastiques en remplacement des traditionnelles palettes en bois. D'où notre intérêt et notre engagement environnemental. L'association ne fonctionne qu'avec des bénévoles un euro collecté, c'est un euro reversé.

Au sein de la commune, vous pouvez déposer vos bouchons et vos couvercles en plastique dans les conteneurs reconnaissables par la présence du logo de l'association, qui se trouve près des conteneurs de recyclage.

- Place monseigneur Guichard.
- SAS de la mairie.
- Route de Machecoul.
- Rue de la Garnache.

Contact : Nadine Robineau
Adresse : 7 rue de la Garnache
Mail : nadinerobineau@orange.fr
Tél : 02 51 54 71 55 - 06 70 81 97 71

Les Tamaris

Apprendre à bien vieillir : oui, mais en pratique ?
Il n'y a pas de fatalité à la perte d'autonomie tel pourrait être le nouveau mantra qu'a formulé la Résidence Les Tamaris en créant en 2018 une nouvelle unité baptisée Jeanne et Léon et dédiée à cette cause. En tant qu'acteurs de l'accompagnement à la longévité, ils sont convaincus qu'il est non seulement possible mais souhaitable de la prévenir et de permettre ainsi au plus grand nombre de vieillir sans devenir dépendant.
Aujourd'hui, chacun connaît les facteurs clés du bon vieillissement. Avec le Plan Bien vieillir, les organismes de Sécurité Sociale et France Santé Publique ont mis à disposition des ressources pédagogiques conséquentes et encouragent tous les acteurs de terrain à multiplier les actions autour des grands déterminants du bien vieillir : la santé, la nutrition, le logement, la sociabilité. Et l'enjeu est de taille ! Dans moins de 15 ans, les plus de 65 ans représenteront un tiers de la population. Outre le coût humain, celui pour la collectivité serait immense. Le Président de la Mutualité Française, Thierry BEAUDET, a récemment évalué à 30 milliards d'euros le coût de la dépendance et estimé que les pouvoirs publics ne pourraient faire face seuls. Entre le coût humain et le coût économique, la prévention de ce risque est donc fondamentale.
Alors pourquoi attend-t-on d'avoir fait une première chute, d'avoir eu un malaise, voire d'être allé en urgence à l'hôpital pour agir ? La raison est toute simple. La théorie ne suffit pas, il faut de la pratique. Et une pratique suivie assez longue dans le temps pour pouvoir devenir une routine.
Partant de ce questionnement, la résidence Les Tamaris a, pendant dix-huit mois, travaillé avec le Gérontopôle des Pays de la Loire et notamment avec le Professeur Gilles BERRUT, son Président fondateur, et le Docteur Delphine PIOLET, Gérontologue, à un projet de séjour ludique pour permettre d'apprendre par la pratique à prévenir cette perte d'autonomie. L'établissement a été rejoint depuis par le Docteur Adeline BODIN Gériatre au CHLVO et désormais Responsable Médicale de la cure Jeanne et Léon. D'une durée identique à un séjour en thalassothérapie ou en cure thermale, celui-ci se déroule au choix sur une semaine (du lundi au vendredi) ou sur trois semaines (recommandé).
Le coût de la cure Jeanne et Léon d'une semaine (du lundi au vendredi) est de 595 € TTC et celui de la cure complète de trois semaines s'élève à 2 035 € TTC. Ces prix comprennent, en plus des différentes activités et animations, la pension complète, le ménage, le nettoyage du linge (linge plat et linge personnel) ainsi que la télévision, le téléphone et le wifi.
Des aides financières sont possibles : Allocation Personnalisée à d'Autonomie (APA), aide sociale, aide au logement, mutuelles, caisses de retraite complémentaire…
À titre d'information, le prix de la cure de trois semaines représente le prix moyen d'un seul mois en EHPAD mais… pour un retour gagnant à domicile !

Pour toute information :
02 28 10 96 99
et site internet
http://www.jeanneetleon.com

Economie et Commerces

Uu Nouveau Commerçant... le mercredi !

Un air de dépaysement avec **M. Laarbi OUNZAR** qui vous propose, tous les mercredis, des spécialités de couscous et tajines marocaines à partir de 17h sur la place des Trois Baronets.

Repas de famille ou tout autre manifestation font partie de ses prestations.
Merci de lui réserver un bon accueil !

Contact : 06 16 36 42 01

Marché dominical

Le dimanche matin de 8h00 à 12h30, vous avez à votre disposition plusieurs commerçants présents sur la place des Trois Baronets.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux commerçants (poissonnier, fromager, etc…)

Mme PIRAUD..... Huîtres et coquillages
M. BOURGUIGNON ..... Fruits et légumes, plantes , fleurs
M. DECRUYENAERE ..... Rôtisserie
M. LEYRIT ..... Crêperie
Mme RABILLER ..... Crèmerie

DOSSIER SPÉCIAL

Europ'Raid

JOSÉPHINE ET SES DRÔLES DE DAMES

Que font trois jeunes filles à bord d'une Peugeot 205 ? Un tour solidaire en Europe, pardi !
Nous sommes trois amies, Océane ROUSTEAU, Morgane SÉRANDOUR et Corinne VRIGNAUD, respectivement originaires de BOIS-DE-CENÉ, SAINT-LUMINE-DE-COUTAIS et SAINT-ÉTIENNE-DE-MER-MORTE. Nous participons à l'édition 2019 d'EUROP'RAID.

Mais qu'est-ce donc EUROP'RAID ?

EUROP'RAID est le premier raid-aventure culturel et solidaire en Europe dans lequel les participants ont pour mission de récolter, d'acheminer et de distribuer 70 kilogrammes de matériels scolaires, sportifs ou médicaux dans des écoles isolées d'Europe de l'Est.
Leur unique moyen de locomotion ? Une Peugeot 205. Pendant 22 jours, du 27 juillet au 17 août 2019, ces voitures mythiques parcourront 10 000 km traversant ainsi pas moins de 20 pays européens ! Depuis sa création en 2014, EUROP'RAID a permis de récolter plusieurs tonnes de fournitures, dont près de 25 tonnes rien que pour l'édition 2018. En vue de cet événement, nous avons créé l'association Joséphine et ses drôles de dames.

Joséphine et ses drôles de dames ? Plaît-il ?

À l'initiative de cette association, ce sont trois amies de longue date animées par le désir commun de réaliser un projet caritatif, humanitaire et solidaire. Morgane et Corinne ont la tête plongée dans les études : l'une pour devenir éducatrice spécialisée, et l'autre pour être assistante de service social. Océane est récemment diplômée en master design d'espace. Des orientations différentes mais c'est bien sur les bancs de l'école que nous nous sommes rencontrées,

plus exactement au collège/lycée Saint-Joseph de MACHECOUL. Le nom Joséphine est un clin d'oeil à notre lieu de rencontre.
C'est donc un équipage 100% féminin, mental gonflé à bloc comme les pneus, prêt à mettre les mains dans le cambouis et à se dépasser pour relever ce challenge. Cette aventure est surtout porteuse de valeurs qui nous sont chères : rencontre, partage, entraide.

Si vous l'acceptez, nous avons une mission pour vous

Nous sommes actuellement en pleine période de levée de fonds afin de financer notre projet, estimé à environ 6 400€, pour l'achat de la voiture et l'inscription au raid, entre autres. Au programme pour financer le périple, vente de bouteilles de vin, marchés de Noël, soirée repas… Nous sollicitons également les entreprises locales pour nous soutenir à travers nos différentes actions ou pour nous aider grâce aux dons matériels ou financiers.

Aussi, nous faisons appel à la solidarité de tous pour partir le coffre plein. À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous sommes en contact avec des écoles primaires et collèges pour mettre en place des collectes de fournitures afin de nous aider à atteindre les 70kg de matériels souhaités.

Un grand merci pour votre soutien,
Joséphine et ses drôles de dames

N'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux pour vous tenir au courant de notre avancée dans cette aventure !

josephine.et.ses.dd@gmail.com
www.facebook.com/josephineetsesdd

Aménagement de la Commune

Radars pédagogiques

Rue JJ Martel

2 radars pédagogiques ont été installés depuis mi septembre. 1 fixe se trouve rue JJ Martel , place des Acacias et 1 autre mobile se déplace régulièrement sur les 7 axes d'entrées de bourg rue de la Motte, rue du Grand Marais, rue de Machecoul, rue de la Gare, rue de la Garnache, rue de Challans, et rue de Châteauneuf.
D'après l'étude de leurs relevés de vitesse, Ils permettent de diminuer la vitesse moyenne des véhicules.

Quelques chiffres marquants :

Rue de la Motte, rue du Grand Marais, rue de Machecoul sur 90 000 véhicules (du 18/09/2018 au 30/11/2018)

- 61%* de passage à moins de 50 km/h
- 25%* entre 51 et 60 km/h
- 24%* à + de 61 km/h
- 150 personnes ont roulé entre 90 et 144 km/h en agglomération (limité à 50 km/h)

*Note : moyenne sur 3 axes ne s'additionnent pas

Rue JJ Martel sur 114 000 véhicules (du 8/09/2018 au 15/10/2018)

- 4800 véhicules jour,
- 56% de passage à moins de 30 km/h
- 33% entre 31 et 40 km/h
- 10% à + de 41 km/h
- 1% soit 500 personnes ont roulés roulé à plus de 70 km/h

Vous pouvez retrouver la synthèse du nombre de véhicules et des vitesses sur le site internet de la commune.

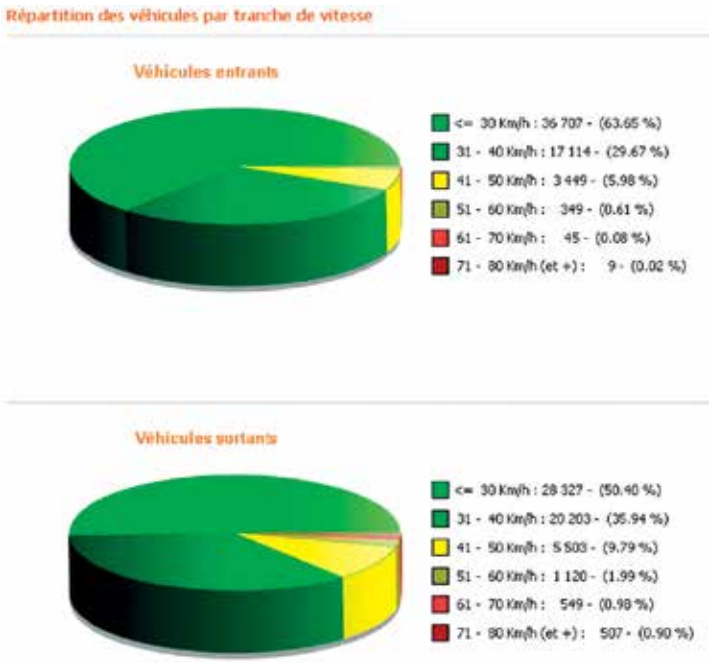

Travaux et entretien de voirie

Bilan des Chicanes

Voilà maintenant 1 an que les chicanes provisoires sont en place. Après quelques modifications en concertation avec les riverains, elles nous ont permis de conforter notre analyse initiale sur leur utilité.
Elles vont donc être intégrées de manière paysagère aux aménagements routiers prévus sur les axes concernés.
Nous avons conscience que ces dispositifs peuvent créer de la gêne. Malgré tout, ce dispositif reste le meilleur compromis. Nous comptons sur votre civisme pour le bien-être de tous.

Réseau Eaux Pluviales

Des travaux d'urgence ont dû être engagés rue de Challans. Le réseau d'eaux pluviales vétuste était en cours d'effondrement créant des trous dangereux sur le trottoir. La sécurité des riverains n'était plus garantie. Le réseau a donc rapidement été remis à neuf.

Entrée de bourg : Travaux rue de Challans

Le premier axe aménagé sera l'axe de Challans en 2019. L'objectif principal est de faciliter les déplacements doux (piétons et cyclistes) vers le centre-bourg de manière sécurisée.

Il comprendra

- Un trottoir pour personnes à Mobilité Réduite de 1,4 mètre.
- Une voie partagée donnant la priorité au vélo (Chaucidou).
- Des places de stationnement enherbées.

Merci de votre compréhension pendant ces phases de travaux

Entretien de voirie

Cette année, nous avons entrepris des réparations d'accotements et d'enrobé de voirie qui ont permis de restaurer les axes suivants (ml : mètre linéaire) :
A - Route de l'hommeau (640ml), B - le village Besson (300ml), C - Le Mont Carmel (850ml), D - La Prée (780 ml), E - Port La Roche (600 ml), F - La Bourrie (100ml), G - La Piltière (interventions ponctuelles), H - La Couartière (interventions ponctuelles), K - Des fossés route de la Michellerie ont également été curés sur 2 km.

Travaux JJ Martel

La première phase de travaux qui a eu lieu de septembre à octobre est terminée.
La largeur de la chaussée ne permettant pas de conserver 2 trottoirs aux normes, le trottoir côté camping a vu sa largeur augmentée à 1.4 m pour les Personnes à Mobilité Réduites. Le trottoir non piétonnier restant sera végétalisé (côté ancienne école). La chaussée a été réduite pour limiter la prise de vitesse. Pour sécuriser le ramassage scolaire (place Monseigneur Guichard), un plateau a été créé réduisant la vitesse des véhicules. Ces travaux ont été menés en concertation avec l'Agence Routière Départementale et la maîtrise d'œuvre confiée à la société Améas de Challans

Chaussée à voie centrale banalisée : le chaucidou

Les + du Chaucidou

Pour les cyclistes

- Plus de sécurité avec un espace de circulation prioritaire.
- Extension du réseau cyclable à des rues difficilement aménageables.

Pour la collectivité

- Aménagement à faible coût.
- Sans travaux lourds de voirie.

Pour l'environnement

- Modération des vitesses en ville : plus de sécurité et moins de bruit.

Qu'est-ce que le Chaucidou ?

C'est la contraction de **chau**ssée à **c**irculation **dou**ce. Il est aussi appelé « chaussée à voie centrale banalisée ». Le chaucidou est adapté aux voies trop étroites pour envisager la création de bandes cyclables dédiées.

Son objectif

Offrir un espace sécurisé aux cyclistes grâce à un nouveau partage de la chaussée.

Les principes du Chaucidou :

- Un espace central rétréci à double sens pour les véhicules motorisés.
- Deux voies latérales pour les vélos (non considérées comme de vraies bandes cyclables au sens du Code de la Route).
- En cas de croisement, les véhicules sont autorisés à se déporter sur ces voies latérales.

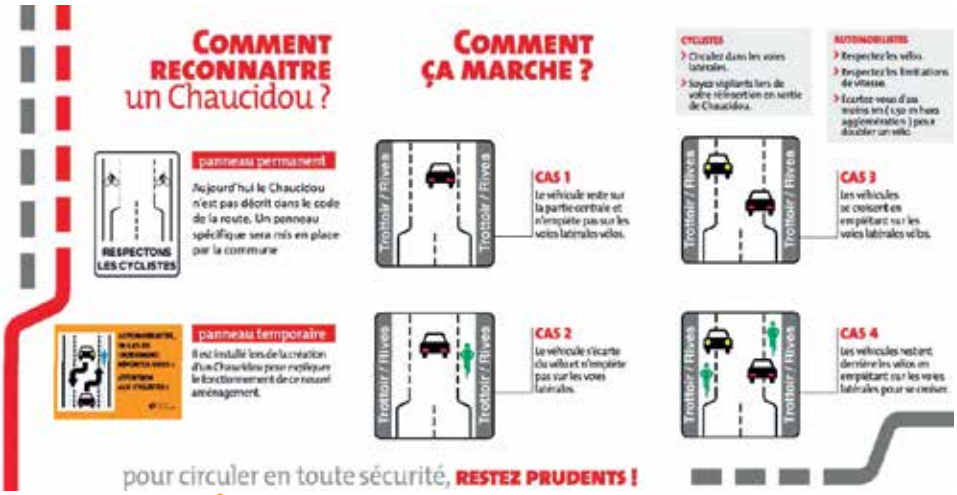

La Féérie de Noël

Un peu d'histoire ...

La tradition d'un arbre décoré est ancienne puisque les CELTES décoraient déjà un arbre symbole de vie au moment du solstice d'hiver.
Les scandinaves faisaient de même pour la FÊTES DE YULE qui avaient lieu à peu près à la même date que Noël.
Après l'embellissement de la place de l'église, les élus ont souhaité renouveler les illuminations de la Mairie, de la salle des Cigognes et des Roseaux par des structures à leds.
Il est important que cette période puisse apporter un peu de douceur et vous permette de plonger dans l'ambiance des fêtes de fin d'année.
Et que DIES NATALIS (Noël en latin), apporte à tous les enfants leurs rêves...

Pont du Bignon

Le pont sur le ruisseau « le Bignon » (derrière la Farandole) est maintenant sécurisé avec des garde-corps en bois.

Antenne Orange

Après quelques années de négociation, Orange a décidé d'implanter une antenne relais sur notre commune. Erigée cet été sur le terrain du service technique, la campagne de test se termine et sa mise en service devrait intervenir en début d'année.
Les 4 opérateurs principaux (Orange, Bouygues Telecom, SFR et Free) vont maintenant pouvoir proposer leurs offres qui couvrent une grande partie de la population de notre territoire.

Cimetière de la commune

Notre cimetière communal plus que centenaire commence à être rénové ;
La municipalité a fait à ce jour les travaux suivants :
• Remise en état des bacs à fleurs à l'entrée.
• Réfection des deux murs d'entrée et du local à gauche de celle-ci.
• Pose de plaques de granit gris à gauche et à droite de la même entrée.
• Installation de 3 nouvelles fontaines plus pratiques et plus esthétiques.

L'une à l'entrée à droite, la seconde le long du mur de droite et enfin la dernière à la hauteur du jardin de dispersion.
Enfin les indications des références des allées du cimetière seront matérialisées par la pose de plaques de granit gris sur lesquelles seront fixées les informations permettant d'identifier plus clairement lesdites allées.

Le Monument aux morts de la Commune

Un peu d'histoire.

La plaque en marbre blanc originale sur laquelle apparaissent les noms des soldats de 1914-1918 « Morts pour la France » était à une époque fixée dans un des murs à l'intérieur de l'Église Saint Étienne, ainsi d'ailleurs que les deux plaques avec les noms des soldats décédés lors du conflit de 1939-1945.
Lors de la réfection de l'église, le mur supportant la plaque de 1914-1918 a été abattu et l'équipe municipale en place dirigée par M. DE LA BROSSE a décidé de créer un Monument aux Morts en granit à l'extérieur, sur la place de l'église et d'y fixer ces trois plaques.

Nous vous avions écrit dans un précédent bulletin notre intention de rénover le Monument aux Morts de notre commune, car celui-ci avait subi des déprédations, ainsi que les dommages du temps et était dans un triste état.
Cette opération a été menée avec succès puisque nous avons pu inaugurer le monument rénové lors des cérémonies commémoratives du centenaire de la victoire de la première guerre mondiale le 11 novembre 2018.
Les plaques sur lesquelles sont inscrits les noms de nos soldats « Morts pour la France » sont en lettres dorées sur un support en granit noir, un éclairage a aussi été mis en place.
Vous avez dû certainement remarquer que nous avons conservé la forme de l'ancienne plaque, qui était en fait un livre ouvert. Cette originalité est unique en Vendée et nous avons voulu la perpétuer.
Les anciennes plaques en marbre qui font partie de notre patrimoine communal ont été déposées en l'église Saint Étienne.
Nous avons aussi fait poser un mât, afin de pouvoir, lors des prochaines cérémonies « hisser les couleurs ».

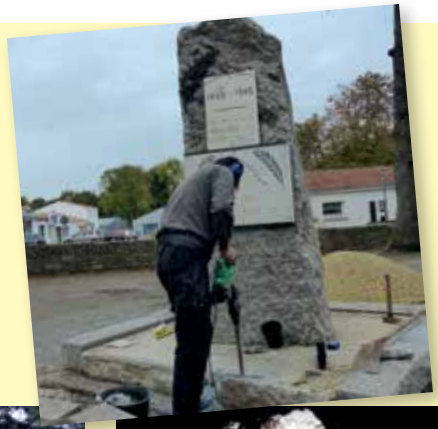

Avant Rénovation

Après Rénovation

6 Enfance et Jeunesse

Ecole publique du Marronnier

L'école publique compte 78 élèves inscrits au 3 septembre 2018. D'autres élèves de Toute Petite Section devraient faire leur rentrée scolaire en cours d'année.
Les enfants sont accueillis de la Toute Petite Section au CM2. L'accueil des élèves de Toute Petite Section a lieu dans la mesure des possibilités d'accueil, et toujours en concertation avec le directeur de l'école, Monsieur ROCHER.

Les élèves sont répartis en trois classes :

- Classe de Monsieur ROCHER (directeur) : TPS PS MS GS => 25 élèves => 28 en fin d'année
- Classe de Madame LEYS : GS CP CE1 => 26 élèves
- Classe de Madame CORMERAIS : CE2 CM1 CM2 => 27 élèves

Notre équipe enseignante s'accompagne de Virginie GUITTON, Atsem dans la classe de M. ROCHER, et d'Angélique Gouraud, Auxiliaire de Vie Scolaire.
L'école bénéficie également des interventions des membres du Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés (RASED), sur demande des enseignants ou des familles.

Les horaires de l'école ont changé :

	Accueil	Début de la classe	Fin de la classe
Matin	8h30	8h40	11h55
Midi	Prise en charge par le personnel municipal		
Après-midi	13h20	13h30	16h15

En lien direct avec le public accueilli, nous avons choisi d'orienter nos choix pédagogiques vers trois axes de travail que nous avons regroupé dans notre projet d'école :
AXE n°1 : Construire une citoyenneté ouverte et responsable.
AXE n°2 : Inciter à mobiliser des raisonnements permettant la résolution de problèmes.
AXE n°3 : Développer le vocabulaire pour améliorer l'expression orale et/ou écrite.
En complément de notre projet d'école, nous avons fait le choix de réunir nos élèves autour du **thème de la forêt.** Ce thème enrichissant pour la culture de chaque élève sera déployé autour de diverses activités, sorties, rencontres et autres apprentissages scolaires.
Notre école concourt également à l'obtention du Label Eco-Ecole. Différents projets sont organisés par et pour les élèves : tri des déchets, recyclage, respect de l'environnement, développement de l'éco-citoyenneté…
D'autres projets, activités, ou sorties viendront ponctuer l'année. **Suivez-nous sur notre blog.**

Vous pouvez retrouver les différents projets de classe, ainsi que quelques photos des activités réalisées à l'école sur notre **site internet : http://passerelle.ac-nantes.fr/ecolepubliqueboisdecene/**
N'hésitez pas à aller cliquer. Vous retrouverez également toutes les informations administratives utiles.

Collecte de papier

L'Association des Parents d'Élèves La Bogue organise chaque mois une collecte de papier. Celui-ci sera recyclé et permettra de rapporter des fonds pour les différents besoins de l'école.
Vous pouvez apporter tous les 1ers samedis de chaque mois de 10h à 11h à l'ancien local des services techniques, place Mgr Guichard, vos différents papiers : annuaires, courriers, publicités, livres, magazines, journaux...
Voici les dates 2019 :
5 janvier, 2 février, 2 mars, 6 avril, 4 mai, 1er juin, et 6 juillet

Nos coordonnées :
Ecole du Marronnier
7 Rue Gaston Dolbeau
85710 Bois de Céné
Tél. 02-51-35-06-32
Mail : ce.0851650g@ac-nantes.fr

Ecole privée Sainte Jeanne d'Arc

Le thème de cette année pour l'école Sainte Jeanne d'Arc est :
« Colore tes émotions ! ».
Les enfants apprennent à nommer leurs émotions, et vont découvrir petit à petit comment ils peuvent les apprivoiser.
Pour célébrer ce thème, tous les élèves ont appris un fil rouge sur la chanson « Happy ». Cette danse sera reprise tout au long de l'année, pendant les récréations ou pour des moments plus festifs de la vie de notre école. Par exemple, cette danse a été reprise lors de la matinée sportive du 6 octobre, pendant laquelle les classes étaient mélangées, et où les plus grands ont pu accompagner les plus jeunes.

Toutes les informations de la vie de l'école sont à retrouver sur le blog :

boisdecene-stejeannedarc.fr

Les élèves des classes de Nadège et Estelle partiront en classe « théâtre » au mois de février.

Comme cela a été précisé lors de l'Assemblée Générale APEL/OGEC le 12 octobre, les enseignantes mettent en place de nouvelles modalités de travail dans les classes, basées sur des pédagogies plus actives et explicites. Nous nous tenons à la disposition des familles qui souhaiteraient en apprendre davantage sur notre fonctionnement.

La commission Menus

Une nouvelle initiative.

Cette année, le Conseil Municipal a décidé de mettre en place une nouvelle entité au sein de la commune. Ainsi, la commission Menus s'est réunie pour la première fois le 12 juillet 2018. Elle est constituée de 4 membres du conseil municipal (2 titulaires et 2 suppléants) et de 4 parents de chaque école (2 titulaires et 2 suppléants).
Le rôle de cette commission est de valider les menus établis par le prestataire, et de veiller à ce que le cahier des charges mis en place soit respecté.

La municipalité tient à remercier les associations de parents d'élèves pour l'organisation de l'élection des parents volontaires pour faire partie de cette commission au sein de chacune des écoles. Désormais, les parents d'élèves peuvent faire remonter des questionnements ou proposer des idées quant au fonctionnement du restaurant scolaire.
Une rencontre avec la responsable de service a été organisée suite à la demande des parents. Cela a été un temps riche et très intéressant qui a permis aux parents de comprendre les difficultés rencontrées par le personnel de service, et de voir la réelle dynamique positive qu'essaie de créer le personnel.

Le Conseil Municipal et la commission Menus ont à cœur de permettre aux enfants de manger de bonnes choses dans de bonnes conditions. La commission Menus va également être impliquée dans le travail autour du cahier des charges, car celui-ci doit être revu pour la rentrée de septembre 2019.

Du bio dans les assiettes !

Souvenez-vous, durant l'année scolaire 2017/2018, des animatrices de l'association GAB 85 (Groupement des Agriculteurs Biologiques de Vendée) sont intervenues au Restaurant Scolaire La Farandole tous les mois pour échanger avec les enfants sur le thème **« y a quoi dans ton assiette ».**

Ainsi ils ont pu parler des saisons, des graines, des légumes racines, des produits bios (pour rappel, dans le nouveau Cahier des Charges, un produit issu de l'agriculture biologique est servi à chaque repas). Cette année, le partenariat avec le GAB 85 est toujours d'actualité, seulement l'équipe de salariés du GAB vient d'être remaniée, voilà pourquoi vos enfants n'ont pas encore bénéficié d'une de ces animations. La Commission Enfance Jeunesse est en lien avec l'association et nous espérons que de nouvelles animations puissent avoir lieu d'ici le Printemps 2019 pour sensibiliser les enfants. Ceux-ci avaient beaucoup apprécié ces moments de partage et certains en parlent encore.

Réalisation du préau et du château d'Agathe

Parmi les nombreux projets sur lesquels la commission enfance jeunesse et citoyenneté a travaillé cette année nous sommes ravis de vous informer que **le préau de la Farandole (Restaurant scolaire / Périscolaire) est enfin terminé,** permettant ainsi aux enfants de disposer d'un espace de jeux, même en cas d'intempéries lors du temps du midi.

L'entreprise Pajot de La Garnache a réalisé la maçonnerie. L'électricité a été installée par l'entreprise Séjourné de Challans, et c'est la participation de l'entreprise Viaud de Bois-de-Céné qui nous a enchantés. En effet, la municipalité est très heureuse de voir les entreprises de la commune répondre présentes aux chantiers communaux. Cette collaboration a été très bien menée et orchestrée par M. HAURANT, architecte.

Le sérieux de ces trois entreprises a permis une livraison de chantier au début des vacances d'automne. **Nous souhaitons remercier tous ces acteurs pour la gestion du chantier et leur efficacité.**
La cour a également été parée de quelques jeux qui font la joie des enfants : structure de jeu, paniers de basket et cages de foot pour le moment. Dans un deuxième temps, la municipalité continuera d'enrichir la cour notamment avec des bancs et des tables de pique-nique.

La Cabane aux loisirs

La Cabane aux loisirs est une association à but non lucratif, gérée par des membres bénévoles et soutenue par de partenaires sociaux et financiers, tels que les collectivités locales de Bois-de-Cené et de Châteauneuf.
La Cabane aux Loisirs regroupe l'accueil de garderie périscolaire, les accueils des mercredis et des vacances scolaires. Nous accueillons les enfants de 2 ans et demi à 13 ans. Avant 3 ans, ces services te sont ouverts à partir du moment où tu es scolarisé.

L' accueil périscolaire

te permet d'être accueilli avant et après l'école.
C'est avant tout un moment de jeux, de détente et de loisirs.

Horaires

Les arrivées et les départs sont échelonnés selon tes besoins (et ceux de tes parents !)
- Le matin de 7h30 à 8h30
- Le soir de 16h15 à 18h45

L' accueil de loisirs

est avant tout un moment de loisirs autour de jeux et d'activité spécifiques où l'imaginaire prend une grande place.
Au programme, des ateliers créatifs, des grands jeux, des activités sportives, des sorties… et toujours encore des jeux qui te laissent avoir du temps pour toi et qui te permettent d'investir ton temps extrascolaire selon tes envies.

Horaires

Tous les mercredis :
Accueil en journée de 9h à 17h avec possibilité d'un accueil en demi-journée également, avec ou sans repas.
Chaque période de vacances (hors vacances de Noël et 3 semaines en août)
Accueil en journée de 9h à 17h (pas d'accueil de demi-journée)
Avec en plus, un accueil péricentre :
- Le matin 7h30 à 9h00
- Le soir 17h00 à 18h45 (18h30 en juillet)

Notre équipe :

L'équipe d'animation est permanente avec Aurore, Julie, Marie, Valérie et Sylvia.
Des vacataires et des stagiaires viennent compléter l'équipe, en cas de besoin.

Notre espace :

La Farandole continue d'évoluer.
Une belle surprise attendait les enfants à leur retour de vacances d'octobre.
La cour a été aménagée et agrémentée avec un préau, une structure de jeux pour les 3-8 ans ainsi qu'avec des paniers de basket et des buts de foot.

À noter :

Permanences du secrétariat du lundi au vendredi - pour toutes questions ou visites :
De 8h30 à 12h - de 13h30 à 16h
et le mardi à partir de 17h45
Attention : pas de permanence, les vendredis après midi , mercredis et vacances scolaires.

Vous pouvez nous contacter au :
Tél : 09 67 77 48 75
contact1.cabaneloisirs@gmail.com

Les documents d'inscriptions sont également téléchargeables sur le site de la commune.

Petit retour sur juillet 2018

Chaque semaine, les enfants faisaient un bond dans le temps et dans un lieu différent.
Ils ont intégré la troupe des ménestrels « tout en carton » pour les suivre dans leurs aventures.
Les troubadours « tout en carton » ont traversé Londres, Lutecia, ScotlandYard pour enfin revenir sur Bois-de-Cené.
De ville en ville, nos petits troubadours ont préparé leur spectacle qu'ils ont présenté le dernier jour du centre de loisirs.
Et aussi, des sorties chaque semaine et 5 mini-séjours (de 1 à 4 nuits) ont été proposés cet été pour enchanter les plus petits comme les plus grands.

LES PUCES d'AVRIL
Vente de jouets et vêtements pour enfants
Le dimanche 7 avril de 8h à 14h30
Salles des cigognes et des roseaux à Bois-de-Cené

Culture Loisirs Solidarité

Des moments forts

L'année 2018 a été riche en évènements festifs et culturels avec un temps fort en septembre.

En juin, l'exposition proposée par l'association « Lumières de Jade » a permis au public de découvrir entre autres, l'artiste de Bouin Yvon TRAINEAU, exposé pour la première fois à Bois-de-Céné. Les enfants des écoles ont participé activement à cette exposition en travaillant avec Christine ANGÉLINI, poète. Elle les a accompagnés dans la rédaction de phrases poétiques qu'ils ont collées sur des écorces et présentées lors de l'exposition.

Les membres de la commission remercient très sincèrement les directeurs et les enseignants des 2 écoles pour leur implication et l'intérêt qu'ils portent aux manifestations culturelles de la commune.

Le 1er juillet, lors de l'Art en Herbe, le peintre Jacques QUAIREAU a fait une démonstration de Flash Art très appréciée du public. Ensuite, il a invité les enfants à exprimer leur talent en participant au concours de peinture qu'il avait organisé en fabricant des petits chevalets et en leur fournissant du matériel de « vrai artiste ». Le pique-nique en commun s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et conviviale avec une animation festive proposée par le groupe « Africa Tambours ».

Les deux expositions qui se sont déroulées autour du week-end des Journées Européennes du Patrimoine, se sont terminées le dimanche 23 septembre avec la manifestation Vélocéane. Randonnée familiale à vélo, cet évènement se déroule tous les ans dans le Nord-Ouest Vendée. Cette année, elle partait de la Garnache et passait entre autres sur la commune de Bois-de-Céné. Producteurs locaux, agriculteurs, professionnels du marais, associations, bénévoles, commerçants, syndicats de marais, élus… , toutes les forces vives de Bois-de-Céné se sont mobilisées pour mettre en valeur notre commune. Les participants ont beaucoup apprécié les nombreuses animations dans les villages, le patrimoine culturel avec l'Ile Chauvet, l'environnement avec la découverte du marais, l'activité économique avec une présentation de la récolte du sel et une information sur la spécificité de l'agriculture dans le marais. L'objectif de la journée a été atteint : donner aux participants l'envie de revenir à Bois-de-Céné.

Un grand merci à toutes les personnes qui se sont investies pour la réussite de cette journée mémorable malgré une météo défavorable, ainsi qu'à notre photographe, Emmanuelle BÉTHYS, qui a sillonné la commune pour immortaliser cet évènement avec ses magnifiques photos.

L'année culturelle s'est terminée le samedi 8 décembre dans l'église Saint-Etienne par un concert de Gospel avec le groupe « Musicales Variations »

Les membres de la Commission Culture, Loisirs, Solidarité vous souhaitent une très belle année 2019.

Le Marché de Noël

Les 35 exposants étaient comme chaque année présents au traditionnel Marché de Noël ce week-end avec une trentaine de bénévoles, les décors ont été un peu modifiés en gardant toujours une priorité à un esprit festif. Cette année le Père Noël est venu faire les photos dans son traineau avec beaucoup de succès. Les exposants ravis, nous ont adressé des commentaires particulièrement chaleureux, un bon nombre ont déjà postulé pour retrouver une place pour 2019, malheureusement nous ne pouvons pas retenir tout le monde car chaque année nous essayons d'apporter des nouveautés pour la curiosité des visiteurs. Le beau temps de dimanche a permis de nombreuses ballades à poney à l'extérieur à côté du vin chaud, un grand merci à tous les bénévoles !

Association Céné Livres Bibliothèque

Le jour de sa naissance, le 1er juillet, lors de l'Art en Herbe, l'association Céné Livres présentait les objets ayant appartenu à François Braud. Dans son parc, les amis de François ont retrouvé avec beaucoup d'émotion, des photos, les petits verres de « cassis », ses outils et sa célèbre 4L. Cette exposition a fait resurgir de nombreux souvenirs et anecdotes tout au long de la journée.

Le vendredi 19 octobre, dans la salle des Roseaux, environ 70 personnes ont participé à la conférence de l'auteur vendéen, Michel GAUTIER. Ayant pour thème « Les Amours d'Autrefois », le conférencier nous a fait une analyse très documentée « des fréquentations » dans le marais. Les témoignages recueillis par Monsieur GAUTIER, ainsi que son humour ont enchanté le public qui a beaucoup ri.

Cette année, un nombre important de livres neufs a été acheté en concertation avec les adhérents. Afin d'aider les lectrices et lecteurs dans leur choix, les membres de l'association se répartissent la lecture des ouvrages nouvellement acquis, puis proposent « un café rencontre » au cours duquel les nouveautés sont présentées. Ainsi les participants échangent des informations sur les livres et font des propositions d'animations.

C'est ainsi que l'un de nos lecteurs, Monsieur Serge KARSENTY, nous a proposé une conférence sur les addictions le 25 janvier 2019. Mais Monsieur KARSENTY nous a quittés brutalement le mardi 23 octobre. Fidèle lecteur depuis l'ouverture de la bibliothèque, il était sociologue spécialisé dans le domaine des addictions. Les membres de Céné Livres ont été très affectés par sa disparition. Son érudition, sa gentillesse et ses conseils vont nous manquer.

Nous remercions très sincèrement ses enfants d'avoir confié à Céné Livres tous ses ouvrages.

Céné Livres

Informations Pratiques
Ouverture de la Bibliothèque :
Mardi 16h-18h - Samedi 10h-12h30
Tarif pour une année :
Adhésion individuelle 3€.
Adhésion famille 6€.

L'Assemblée Générale de l'association aura lieu le vendredi 1er février 2019 à 18h, salle des Roseaux.

Les membres de l'association Céné Livres vous offrent tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2019.

L'Aérocénéen

L'Aérocénéen existe depuis une dizaine d'années. Ce club de loisirs a pour but de faire évoluer des modèles réduits volants : avions, planeurs, hélicoptères. Notre loisir est exclusivement tourné vers le vol à vue sans aucune retransmission d'images au sol.
Cette année, nous avons participé à la manifestation Vélocéane où nous avons eu l'occasion de présenter de très nombreux modèles au sol. Nous avons rencontré un vif intérêt auprès du public.
Les membres de notre association se retrouvent surtout le dimanche d'avril à octobre au lieu dit "le Tènement du Chiron Reculeau".

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le président :
M. GERVIER au 02 51 49 34 75

L'OUTIL EN MAIN

La saison 2018-2019 de notre association a repris fin septembre, comme a l'accoutumée, dans les locaux de la place Mgr Guichard.
Les activités et résultats passés sont en ligne avec les saisons précédentes. Pour l'année qui commence, il est toutefois à remarquer que les effectifs sont en sensible régression. Cela est vraisemblablement à mettre sur le compte de l'effet "coupe du monde" qui a vu partir, le mercredi après-midi, de nombreux enfants vers les stades de football pour devenir autant de Mbappe.
Les prochaines expos de réalisations seront donc proportionnellement moins fournies en quantité mais la qualité, n'en doutons pas, sera au rendez-vous. Et puisqu'on parle de rendez-vous, notez dans vos agendas le traditionnel vide-greniers de début juillet. Ce sera le dimanche 14.

AFC FOOTBALL Bouin Bois-de-Céné / Châteauneuf

L'avenir football-club (Bouin - Bois-de-Céné - Châteauneuf) compte cette année prés de 180 licenciés qui s'entraînent sur la commune de Bouin et Bois-de-Céné. « Les enfants sont pris en charge par un mini-bus à partir du stade de Bois-de-Céné jusqu'au stade de Bouin puis le retour au stade selon leurs horaires d'entraînements ». Un nouveau président a été élu Arnaud DOITEAU de Bois-de-Céné.

MANIFESTATIONS
Tournoi de sixte version Coupe du Monde, le mercredi 1er mai 2019 au stade de Bouin.
Tournoi U11 et U 13 au stade de Bouin, le mercredi 8 mai 2019 au stade de Bouin.

Assemblée du club salle municipale, à Bois-de-Céné le vendredi 14 Juin 2019 à 19 h 30.

Une fan zone avec écran géant afin de suivre l'équipe de France, salle polyvalente de Bois-de-Céné pendant la coupe du Mondes féminine du 07 juin au 7 juillet 2019. Entrée libre.

AVC VTT

Voilà dix-huit ans que l'Amicale des Vététistes Céséens a vu le jour. Et son succès ne faiblit pas, avec pour preuve, sa trentaine d'adhérents, un chiffre constant d'année en année. Qu'ils viennent de Bois-de-Cené ou de ses environs, ces amateurs profitent des trois disciplines qu'offre le club, à savoir le VTT, le vélo course et la marche à pied. Chaque dimanche à partir du mois de mars, ils se retrouvent sur les randonnées organisées dans la région, la première sortie de l'année se déroulant à la Rochelle. Adhérer à l'AVC, c'est bénéficier de tenues adaptées à prix avantageux, avoir la possibilité de faire des sorties collectives, et bénéficier d'une remise à chaque randonnée payante grâce la participation du club.
Cette année, loin d'afficher une ride, le club s'est refait une beauté en investissant dans de nouveaux maillots et de nouveaux sponsors ont fait leur arrivée (on les remercie chaleureusement).

Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre en 2019, vous êtes invités à l'Assemblée Générale qui se tiendra le vendredi 11 janvier 2019 à 19h30 salle des Roseaux.

La N'Yolaie, une randonnée divertissante entre marais et champs

La N'Yolaïe, c'est l'atout fort du club ! Cette randonnée VTT et pédestre, devenue incontournable, a lieu chaque quatrième samedi de juillet.
Cette année, le succès était au rendez-vous avec pas moins de 2 700 participants et 3 000 repas servis ! Un temps couvert certes, mais des températures idéales pour le plus grand plaisir des nombreux sportifs, confirmés ou non, qu'il soient venus en famille, entre amis ou en club.
De nombreuses animations ponctuaient les circuits à travers marais, champs et bois. De la banda de la Rochelle, en passant par une démonstration de vélos acrobatiques, pour finir sur un feu d'artifice, la randonnée ne manquait pas de bons ingrédients pour régaler ses nombreux participants.
Cet événement n'aurait pas lieu sans la présence de nos 150 bénévoles tout de jaune vêtus qui font le maximum pour que tout se passe au mieux, aux propriétaires qui nous autorisent à passer sur leurs terrains, ainsi qu'à ceux qui nous permettent d'installer les ravitaillements chez eux. Nous remercions également la municipalité, les sponsors et tous les artisans et commerçants céénens pour leur participation. Un grand MERCI à tous !

C'est donc sous de bons augures que nous vous donnons rendez-vous pour la 18ème édition, le 27 juillet 2019 avec toujours plus de nouveautés.

Le bureau de l'AVC

TERRES DE L'ÎLE CHAUVET

Festival de l'île Chauvet

« Vif succès pour le 12ème festival de l'Île Chauvet ! »

Cela fait déjà 12 ans que l'Association Terres de l'Île Chauvet organise son festival au cœur de l'Abbaye. Associant patrimoine et culture, ce rendez-vous artistique est devenu incontournable dans le Nord-Ouest Vendéen.
L'édition 2018 a bénéficié d'une excellente météo et la programmation concoctée par le directeur artistique Jacques RAVELEAU-DUPARC a contribué à une fréquentation record à la grande satisfaction des organisateurs et des bénévoles.
Encore une fois, la volonté de promouvoir de jeunes talents vendéens a donné l'occasion aux festivaliers de vivre de belles soirées. Le groupe SGT PEPPER a interprété les grands standards des Beatles, la troupe du CHATBARET a présenté une comédie délirante avec « Mission Florimont ». Lors de l'apéro-concert, les convives sont restés jusqu'à la nuit tombante pour écouter les chanteuses Ingrid ROSSIAN, VAL, Violaine GALLARD et Agnès PAT.
De beaux moments d'émotion nous sont offerts grâce aux artistes professionnels qui viennent chaque année. La mezzo-soprano Cécile GALOIS a donné un concert en l'église de Bois-de-Céné interprétant des standards d'opérette et de comédie musicale. Mais le temps fort de cette édition restera la célèbre comédie-musicale-opérette « Le Chanteur de Mexico ». Portés par le ténor Florian LACONI, les chanteurs, danseurs et figurants ont donné le frisson au public venu écouter et fredonner ces mélodies inoubliables comme « Rossignol de mes amours », « Quand on est deux amis », et bien sûr « Mexico ! Mexi…iiii…co ! »
Forts de cette belle édition 2018, les responsables de l'Association se tournent déjà sur la prochaine saison. Le 13ème Festival de l'Île Chauvet aura bien lieu et se met déjà en place. Il est trop tôt pour dévoiler le contenu précis de cette nouvelle manifestation mais elle réserve encore de belles surprises !

Au cours de l'été 2019, dans la première quinzaine d'Août…
Prenez le temps d'une soirée-spectacle au cœur de l'abbaye !

Club des Jets du Pays de Challans

Saison 2018/2019

Le club, créé en 2011, compte pour la nouvelle saison 110 licenciés environ dont près de 80 Juniors de 7 à 17 ans. C'est un record. La moitié des juniors sont de Bois-de-Céné. Quand aux autres, ce sont des jeunes de Challans et des communes du territoire.
Les juniors s'entrainent au stade de Bois-de-Céné tous les vendredi soirs de 18H00 à 21H00.
Des équipes évoluent dans chaque catégorie U13 / U15 / U17.
La moitié de nos juniors sont des filles soit la plus importante de France.
Le club est bien organisé au niveau de l'encadrement. Cinq coachs (tous bénévoles) entraînent et accompagnent les jeunes lors des compétitions.
Une section « BABYJETS » qui concerne les jeunes en classe de CE1 et CE2 s'entraîne tous les vendredis soirs de 18H00 à 19h00. Ce sont 2 joueuses U17 qui s'en occupent.
Cette saison, il y a de forte chance que des juniors du Club (filles et garçons) soient sélectionnés en équipe de France junior U17 & U20 pour participer au mois d'août au championnat d'Europe des nations d'Ultimate Junior en Pologne.

Résultats saison 2017/2018

La saison dernière le club a brillé au niveau national pour les résultats de nos juniors :

U13
Champion de France Indoor et Outdoor

U15
3ème championnat de France Indoor et 4ème championnat de France Outdoor Champion de France «beach»

U17
3ème championnat de France Outdoor

U17 Mixte
3ème championnat de France Indoor et 3ème championnat de France Outdoor

Junior Féminine
3ème championnat de France Indoor et 4ème championnat de France Outdoor

Loïc LANGLOIS
Responsable Régional Overseas Ouest
Tél : +33 (0)2 51 70 82 06
Port : +33 (0)6 21 90 11 08
Fax : 02 51 70 82 10

HEPPNER OVERSEAS
8 allée Georges Noe - Parc Terra Innova - 1er étage - CS9207
44860 St Aignan de Grand Lieu
loic.langlois@heppner.fr

U13 champion de france indoor

U13 champion de france 2018

Jetsbelettes

U15 Champion de France Beach 2018

Féminine junior 3 championnat de France

U17 3 championnat de france mixte

U17 3e championnat de france 2018 outdoor

Le Foyer Maraîchin

L'association le «Foyer Maraîchin», le club des seniors de Bois-de-Céné a pour objet de rassembler les personnes ayant atteint l'âge de la retraite.
À la suite de la disparition de notre ami Jean, président de l'association, nous avons dû réorganiser le conseil et revoir les statuts afin de pouvoir mettre à jour les déclarations obligatoires à la sous-préfecture des Sables d'Olonne. Ceci a été fait lors de l'assemblée générale extraordinaire du 18 octobre 2018, à l'occasion de note repas de fin d'année.

En 2018, notre première sortie le 15 juin, sous un ciel favorable a permis à 25 personnes de découvrir l'estuaire de la Loire au cours d'une croisière au départ de Nantes pour une arrivée à Saint-Nazaire où nous avons déjeuné. L'après-midi, après une découverte de la Baule en «petit train», une sortie «en mer» dans la baie nous a fait admirer la côte d'Amour.

Le W.E. du 24 et 25 novembre, 16 personnes ont découvert, ou redécouvert, Paris et le Paradis Latin le samedi. Le dimanche, croisière-déjeuner en bateau mouche sur la Seine avant un retour vers la Vendée.

La dernière sortie de l'année, le 1er décembre, 22 personnes ont pu assister à un magnifique ballet «un amour de music-hall international» au Bocapôle de Bressuire, après un déjeuner dansant fort apprécié de toutes et tous.

Pour 2019, notre temps fort sera le mercredi 20 mars, journée découverte et festive de notre association. Occasion pour tous les cénéens concernés de nous faire part de leurs idées, de leurs souhaits d'activités nouvelles, de leurs propositions de participation, de leurs besoins… Retraités, réservez déjà cette journée, le programme détaillé sera diffusé au mois de février.

Le conseil d'administration vous adresse à tous ses meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé pour 2019. Rendez-vous le mercredi 20 mars prochain.

Le Foyer Maraîchin
85710 Bois de Céné

Contacts :

foyer.maraichin@gmail.com
06 31 79 69 38
Foyer Maraîchin
Mairie de Bois-de-Céné
35 rue de la Motte
85710 Bois de Céné

ASSOCIATION POUSSE DE BAMBOU

Tous les jeudis, de 19h30 à 21h00, pour la quatrième année pour certains, une dizaine de personnes participe au cours de Qi Gong (prononcer «tchi gong»). Art énergétique chinois, bénéfique pour la santé selon les scientifiques, enseigné par Christian ANTIER, le Qi Gong et notamment le Zi Neng Qi Gong qui a été introduit par Maître ZHOU dans les années 1990, est choisi par des milliers d'adeptes dans le monde entier. La pratique régulière de cette discipline permet, par les mouvements lents de ses quatre méthodes, de garder ou de retrouver une souplesse corporelle. La méditation et des méthodes complémentaires ont aussi une action positive sur le mental et le bien-être.
Reconnu par un grand nombre de mutuelles comme étant bénéfique pour la santé, celles-ci proposent une prise en charge partielle du montant des cours.

Informations pratiques :
02 51 35 46 93
02 51 35 55 69

https://poussedebambou.wixsite.com/poussedebambou
(lien sur le site de Bois de Céné)

Association Départementale des conjoints survivants et parents d'orphelins

Nous sommes un lieu d'accueil où le caractère humain des relations est prioritaire, où le conjoint survivant se sent écouté, aidé par des responsables qui ont traversé la même épreuve.
Notre Association Départementale a pour but :
DE DEFENDRE LES DROITS des personnes en situation de veuvage ,
DE LES AIDER dans leurs démarches administratives,
DE LES REPRESENTER auprès des Pouvoirs Publics afin de faire évoluer une législation actuellement défavorable.

Si vous êtes concernés, n'hésitez pas à nous rejoindre afin de faire nombre pour défendre nos acquis .
Des permanences sont assurées sur tous les secteurs de Vendée.
Dans votre secteur, renseignements :
Mme TIZON Danielle :
02.44.36.61.70 et Mme RABALLAND Denise : 02.51.68.32.13.
Sur le plan départemental, permanences le lundi de 10h à 17h et le samedi sur rendez-vous.
Déplacements à domicile pour les personnes ne pouvant pas se déplacer.

Fédération des Associations de Conjoints Survivants et Parents d'Orphelins
FAVEC

15 rue Anatole France
85000 La Roche Sur Yon
Email: advc85@sfr.fr
Tél : 02 51 37 03 14

Responsable locale à Bois-de-Céné :
Mme BOUCHER Yolande
40 rue du Chiron.
Tél : 02.51.68.41.15

Gym entretien

les LUNDIS de 10h45 à 11h45
Salle des Roseaux
BOIS-DE-CÉNÉ
30 cours sont dispensés de septembre à juin par Cécile BARBEREAU professeur diplômée d'État, éducatrice sportive avec la méthode PILATES : étirements, musculation, relaxation
Nous sommes actuellement une vingtaine de personnes dont 2 hommes qui pratique cette Gym dans une ambiance conviviale pour être « Bien dans son corps, mieux dans sa tête ».

Le Bureau, Thérèse CLAVIER, Catherine AUGER, Monique BARRAULT

L'Association GYM ENTRETIEN CÉNÉENNE reste à votre disposition pour tous renseignements :
Tél. 06 66 66 67 13 - Inscription possible en cours d'année.

Merci Jean-Pierre

Infos Pratiques

Les Numéros Utiles

URGENCES ET SERVICES DE SANTÉ

POMPIERS
02 51 68 06 90 ou composer seulement le 18 ou le 112 à partir d'un téléphone portable.

CENTRE HOSPITALIER
Boulevard de l'Est -CHALLANS
02 51 49 50 00

CENTRE ANTI-POISONS RENNES
02 99 59 22 22

CABINET MEDICAL
Dr MABILEAU Elodie - 02 51 68 02 22
Maison de la santé
autre numéro possible :
09 81 37 02 22
Ouvert du lundi au vendredi
le samedi matin sur rendez-vous

MEDECINS DE GARDE VENDÉE
02 51 44 55 66

DENTISTE
02 51 68 41 28
Docteur LEROUX Dominique
Maison de la santé

CABINET INFIRMIER
02 51 35 61 22
BONNIN Bernadette
Maison de la santé

MASSEUR KINESITHERAPEUTE
CROCHET Sébastien
Maison de la santé - 06 72 48 47 19

PHARMACIE
POUVREAU Marie-Laure
02 51 68 41 29
Mail:contact@pharmacie-pouvreau.fr
5 place des Trois Baronets
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 15h à 19h15 et le samedi de 9h à 12h30.

PHARMACIE DE GARDE VENDÉE
3237

S.S.I.D.P.A
Service de Soins Infirmiers à Domicile pour Personnes Agées
02 51 35 32 05 - Centre de Challans

A.D.M.R
02 22 26 89 50
12 rue de la Motte
Bureau ouvert au public le lundi, mardi et vendredi de 9h00 à 12h00

BOIS-DE-CÉNÉ TAXIS
ARNOUX Christophe
64 rue Gaston Dolbeau
07 61 02 64 82

ADMINISTRATIONS ET SERVICES

MAIRIE
Ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
Le samedi de 9h00 à 12h00
02 51 68 20 84
mairie.boisdecene@wanadoo.fr

CHALLANS GOIS COMMUNAUTÉ
Portage des repas : 02 51 93 32 60
Service des déchets : 02 51 93 56 73

ECOLE PUBLIQUE DU MARRONNIER
7 rue Gaston Dolbeau
02-51-35-06-32
Directeur : M. ROCHER Kévin

ECOLE PRIVÉE SAINTE JEANNE D'ARC
15 place des Trois Baronets
02 51 68 47 60
Directrice :
Mme DESVÈRONNIÈRES Estelle

E.D.F
Service Dépannage Challans
0 810 33 30 85

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES
Permanences administratives
Point d'accueil CAF – 17 rue de Saint-Jean-de-Monts - Challans
0 810 25 85 10

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE
85 bd Schweitzer, Challans
0 820 904 159 ou 3646

L'ARCHE DE NOÉ
Accueil des animaux errants
Chemin des Genêts, Challans
02 51 68 12 07

SECOURS CATHOLIQUE
8 rue de la Poctière, Challans
02 51 68 38 61

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE
Ouverte du lundi au vendredi de 08 h 30 à 12 h 00
et le samedi de 09 h 00 à 12 h 00. Tél : 02 51 68 10 87
Levée du courrier à 15 h 30 du lundi au vendredi et à 11 h 00 le samedi.

Rappel important
Afin d'éviter certains désagréments, lorsque vous avez une lettre ou un colis à retirer à l'agence et que vous ne pouvez pas vous déplacer, il est obligatoire de désigner par écrit au dos de l'avis de passage du facteur, le nom de la personne qui vient retirer la lettre ou le colis à votre place, de signer cet avis, ainsi que de lui remettre votre pièce d'identité.
En aucun cas, la lettre ou le colis ne seront remis si cette procuration n'est pas dûment remplie.
Cette formalité est obligatoire, nous vous remercions de votre compréhension.
Vous avez également la possibilité de faire une procuration permanente valable pendant 5 ans, soit à l'agence postale muni(e) de votre pièce d'identité, soit sur le site de la poste : www.laposte.fr
Les courriers et colis sont à votre disposition durant quinze jours à partir de la date de la première présentation à votre domicile. Au-delà de ce délai, ils sont renvoyés à l'expéditeur.

Communauté de Communes

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

La mission de la CAF est de mettre en œuvre la politique publique familiale qui comporte deux volets :
- le versement des prestations légales
- une action sociale qui offre des services de proximité pour aider les parents dans leur vie familiale et sociale

1) Pour votre dossier de prestations légales, vous pouvez vous adresser au Point Accueil Caf de Challans au 17 rue de Saint-Jean-de-Monts (fermé au public le lundi) :

Accueil sans rdv :
le mardi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
le mercredi et jeudi de 9h30 à 12h00

Accueil avec rdv :
via le site www.caf.fr
par téléphone au 0810 25 85 10, le mercredi et jeudi de 13h30 à 16h00, le vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

2) Un travailleur social rencontre les parents, qui le souhaitent, dans le cadre de : une naissance, le choix d'un mode de garde, la reprise d'un emploi, le congé parental, les vacances/loisirs…, le handicap ou la maladie d'un enfant, une séparation, la résidence alternée, un décès, le logement : dette de loyer ou de prêts d'accession, travaux d'amélioration, projet habitat…

Contact :
Nathalie DUVAL – Travailleur social
02 51 35 20 72
nathalie.duval@cafla-roche-yon.cnafmail.fr

Rdv possible au Point accueil Caf de Challans au 17 rue de Saint-Jean-de-Monts (du lundi au vendredi sauf le mercredi)

Petite enfance : K.fé Poussette, matinées d'échange

Deux communautés de Communes du Nord Ouest Vendée (Challans Gois Communauté et Océan Marais de Monts) et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) se mobilisent sur la parentalité. **K.fé poussette** est né des réflexions de ce collectif partenarial.
Ce temps d'accueil animé par un Travailleur Social de la CAF et une animatrice d'un Relais d'Assistantes Maternelles permettent aux parents de partager leurs expériences. Le lieu et les jeux adaptés aux enfants permettent de faciliter les échanges. Au cours de ces matinées, parents et enfants se retrouvent ainsi dans une ambiance conviviale.
Les rencontres K.fé Poussette ont lieu **un vendredi par mois de 9 h 30 à 11 h 30.** Elles sont proposées aux parents avec leur(s) enfant(s) de moins de 4 ans habitant sur le territoire du Challans Gois Communauté (Beauvoir sur Mer, Bois de Céné, Bouin, Challans, Châteauneuf, Froidfond, La Garnache, Saint-Christophe du Ligneron, Saint-Gervais, Saint-Urbain, Sallertaine).

Les rencontres K.fé poussette à venir :
28 septembre
19 octobre
23 novembre
21 décembre
Inscription non obligatoire

Calendrier de collecte des déchets

Composteurs

Franc succès pour l'opération compostage qui a débutée en février 2016. Nous comptabilisons depuis l'équivalent de 2000 familles qui ont acheté un composteur avec son bio seau pour seulement 10 €.
En 2017 et 2018, nous avons observé une baisse des tonnages d'ordures ménagères malgré l'accroissement de la population.
Cette opération sera renouvelée pour l'année 2019 sur les 11 communes du Challans Gois Communauté.

Très haut débit : le point sur le «chantier du siècle»

Lancés en janvier 2017, les travaux de la fibre optique se poursuivent. Ce projet vendéen porté par Vendée Numérique est un enjeu majeur pour l'attractivité de notre département. **Au total, 13 700 habitations et locaux professionnels seront raccordables à la fibre à Challans à la fin de l'année 2018.**

Effacement de réseaux

Ces travaux sont associés aux **effacements de réseaux,** mais aussi à la **rénovation des canalisations** et de la **voirie,** ce qui peut perturber à certains moments le trafic.
Pour les logements qui ne seront pas raccordés à la fin de l'année 2018, **une deuxième phase de déploiement est programmée pour 2020/2025.**

La fibre optique permettra à terme un accès opérationnel aux services numériques de nouvelle génération (vidéos ultra haute définition, téléchargement et envois de fichiers professionnels volumineux, utilisation du cloud, visioconférence, etc...).

L'OPAH

L'OPAH permet d'attribuer des aides significatives aux habitants de Challans Gois Communauté selon certaines conditions. L'association SOLIHA Vendée a été mandatée pour animer le dispositif et accompagner les particuliers.
Les propriétaires de logements qu'ils occupent, s'ils remplissent les conditions de ressources.
Les propriétaires de logements loués ou destinés à la location
Les syndicats de copropriétaires d'immeubles

Qui est concerné ?
Ces propriétaires doivent résider en Challans Gois Communauté
L'OPAH s'applique aux logements de plus de 15 ans

Pour quels travaux ?
Les aides permettront la réalisation de travaux pour :
• l'amélioration du confort du logement dans le cadre de la réhabilitation de logements insalubres ou dégradés (mise en sécurité de l'électricité, traitement de l'humidité, installation d'équipements sanitaires...)
• L'amélioration énergétique du logement (isolation des combles, murs et planchers, mise en place d'une ventilation permanente, remplacement des ouvertures...)
• L'adaptation du logement pour bien vieillir chez soi (création d'une douche à l'italienne, aménagement des accès extérieurs, installation d'un monte-escalier...)

Pour bénéficier des aides OPAH : les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment et ne pas commencer avant la constitution d'un dossier.

Des permanences-conseils
L'association SOLIHA Vendée a été missionée par la Communauté de Communes pour animer l'OPAH de Challans Gois Communauté.
Elle animera l'opération par le biais de : permanences d'informations - visites-conseils gratuites à domicile - accompagnement administratif jusqu'au versement des subventions.

Les permanences sont assurées : Tous les mardis de 10h à 12h30 à Challans Gois Communauté. Sur rendez-vous uniquement au 02 51 44 95 00 ou à contact.vendee@soliha.fr

Agenda

samedi 12 janvier :	Contes et légendes à la salle des Cigognes
samedi 26 janvier :	Vœux du Maire à la salle des Cigognes
samedi 16 mars :	Carnaval des enfants
dimanche 7 avril :	Puces organisées par la Cabane aux Loisirs (jouets et vêtements) à la salle des Cigognes
samedi 27 avril :	La chasse aux œufs
jeudi 23 mai :	Repas des Anciens organisé par le CCAS à la salle des Cigognes
samedi 22 juin :	Fête de l'école publique Le Marronnier
samedi 29 juin :	Kermesse de l'école privée Ste Jeanne d'Arc
dimanche 14 juillet :	Vide-grenier de l'Outil en Main
23 juillet au 14 août :	Festival de l'Île Chauvet
samedi 27 juillet :	N'Yolaïe organisée par l'AVC VTT de Bois-de-Céné
07 et 08 décembre :	Marché de Noël à la salle des Cigognes et des Roseaux